

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT DES LANGUES
AFRICAINES ET LINGUISTIQUE

DEPARTMENT OF AFRICAN
LANGUAGES AND LINGUISTICS



MORPHOLOGIE VERBALE
DU NGOMBALE

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Maîtrise en
Linguistique Générale*

Par

VOUTSA Léopoldine

Licenciée ès Lettres

Sous la direction de

Dr BITJAA KODY Zachée Denis

Chargé de Cours

Année académique 2002-2003

DEDICACE

A la famille Demanou

A la famille Moma.

REMERCIEMENTS

Dr Bitjaa Kody Zachée Denis, votre apport pour la réalisation de ce travail a été capital ; vous avez accepté de le diriger et vous l'avez fait avec beaucoup de rigueur et de patience. Malgré vos multiples occupations, vous avez fait preuve de disponibilité et de détermination. Trouvez ici, Monsieur, l'expression de notre plus grande gratitude.

Dr Ogwana John, vous avez été d'un précieux secours pour la réalisation de ce travail. En effet, vous nous avez enseigné la méthodologie de la recherche scientifique, vous nous avez aussi gracieusement prêté des documents importants dont votre thèse de Doctorat du 3^e cycle. En outre vous avez bien voulu guider nos pas en vue d'une première ébauche de notre travail. Nous tenons à vous dire ici l'expression de nos profonds remerciements.

Mme Ndongo, Dr Tamanji, Dr Sadembouo, vous nous avez enseigné la méthodologie de la recherche scientifique sans laquelle notre travail n'aurait jamais pris la forme actuelle. Trouvez ici, chers enseignants, nos remerciements les plus sincères.

Pr Mutaka, vous nous avez initié à l'analyse des phénomènes morphotonologiques si importants dans l'étude des langues africaines. Vous nous avez également prodigué des conseils quand nous en avions besoins pour notre travail. Nous vous en sommes infiniment reconnaissante.

Dr Nseme, vous avez accepté de lire ce travail et d'attirer notre attention sur les manquements qui nous échappaient, vous nous avez prêté volontiers des documents à vous. Nous vous exprimons ici notre profonde gratitude.

Pr. Essono, Chef de Département de Langues Africaines et de Linguistiques, Messieurs et Mesdames les enseignants du département des Langues Africaines et de Linguistique, vos nombreux conseils et vos efforts inlassables pour notre formation nous ont été d'un grand secours. Nous vous en remercions du fond du cœur.

9

Chers camarades du département de Langues Etrangères et de Linguistique, chers frères et sœur, chers amis, vous avez d'une manière ou d'une autre contribué à la réalisation de ce travail et pour cela, nous vous adressons un merci sincère.

Chers informateurs, vous avez consacré beaucoup de votre précieux temps pour ce travail. Vous avez également fait preuve de patience et d'endurance. Nous vous en sommes reconnaissante et vous exprimons notre profonde gratitude.

SIGLES ET ABREVIATIONS

al. :	autres
B :	bas
C :	consonne
GTBG :	Groupe de travail sur le Bantou des Grass Fields
H :	haut
˘ TBH :	ton montant
˘ TH :	ton haut
˘ THB :	ton descendant
- TM :	ton moyen
V :	voyelle
Vol :	volume
Ø :	morphème zéro
# :	limite de mot
→ :	devient
/ :	dans l'environnement
= :	égal
MT :	marqueur temporel
MA :	marqueur aspectuel
BV :	base verbale
PV :	préfixe verbal
PRO :	pronom
Nég :	négation
P :	phrase
SN :	syntagme nominal
SV :	syntagme verbal
GV :	groupe verbal
Prog :	progressif

Imp : impératif
F : futur
P : passé
Inf : infinitif (forme infinitive)
Cond : conditionnel
Subj : subjonctif
COD : complément d'objet direct
COI : complément d'objet indirect

INTRODUCTION GENERALE

1. OBJET ET MOTIVATION

1.1. Objet

La présente étude porte sur la morphologie verbale de la langue ngómbalé. Notre souci permanent tout au long de ce travail sera d'examiner le verbe, afin de découvrir les règles qui régissent la formation des verbes, puis les différentes formes sous lesquelles les verbes apparaissent suivant les catégories du mode, du temps, de l'aspect du nombre et de la personne.

Pour ce faire nous examinerons le verbe d'abord en isolation dans sa forme lexicale pour en identifier la base et les affixes, ensuite nous étudierons le syntagme verbal et même les différents énoncés de la langue ngómbalé, dans le but d'expliquer la flexion verbale de cette langue.

1.2. Motivation

Les raisons qui ont motivé notre choix sont multiples :

Très peu d'études linguistiques scientifiques portent sur la langue ngómbalé à nos jours. Or elle est, comme plusieurs langues africaines en général et camerounaises en particulier, le véhicule irremplaçable de la tradition et de la culture d'un peuple, le peuple Mbaféung.

La langue ngómbalé doit abandonner son statut de langue à tradition orale. Notre étude sur la morphologie verbale contribuera, nous l'espérons, à faire avancer sa description, en vue de sa standardisation future.

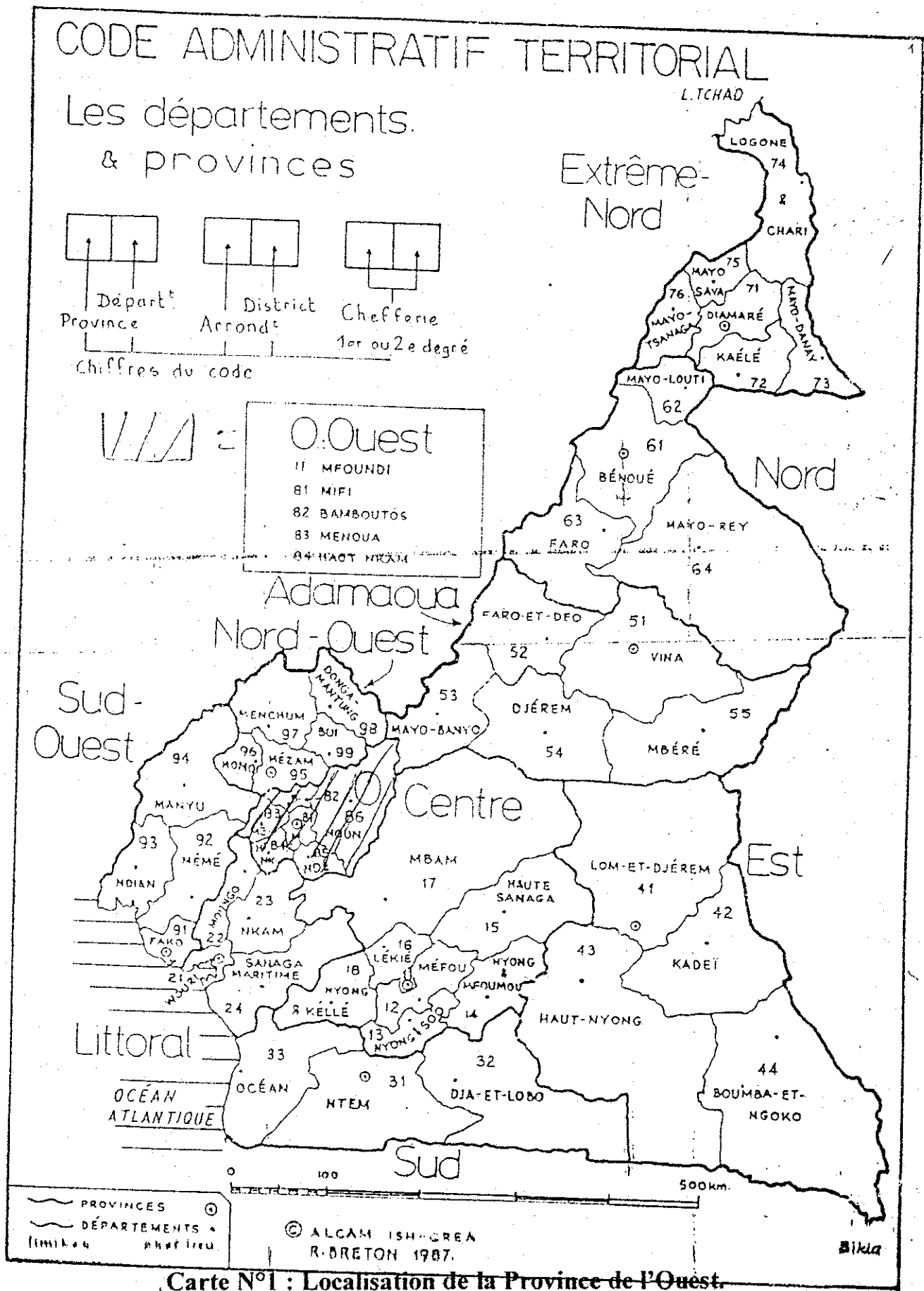
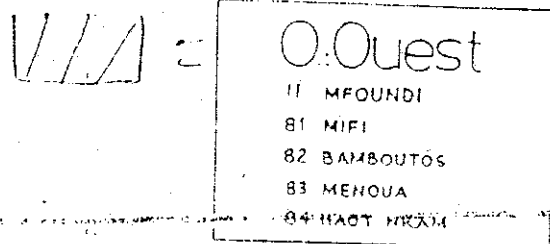
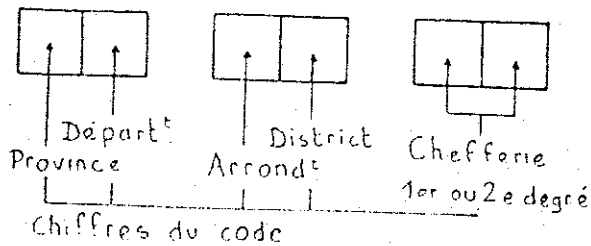
Nous espérons également marquer par notre étude le développement de la science du langage.

2. L'AIRE NGOMBALE

La langue ngómbalé est parlée dans la province de l'Ouest, plus précisément dans le département des Bamboutos. Elle est parlée principalement

CODE ADMINISTRATIF TERRITORIAL

Les départements
& provinces

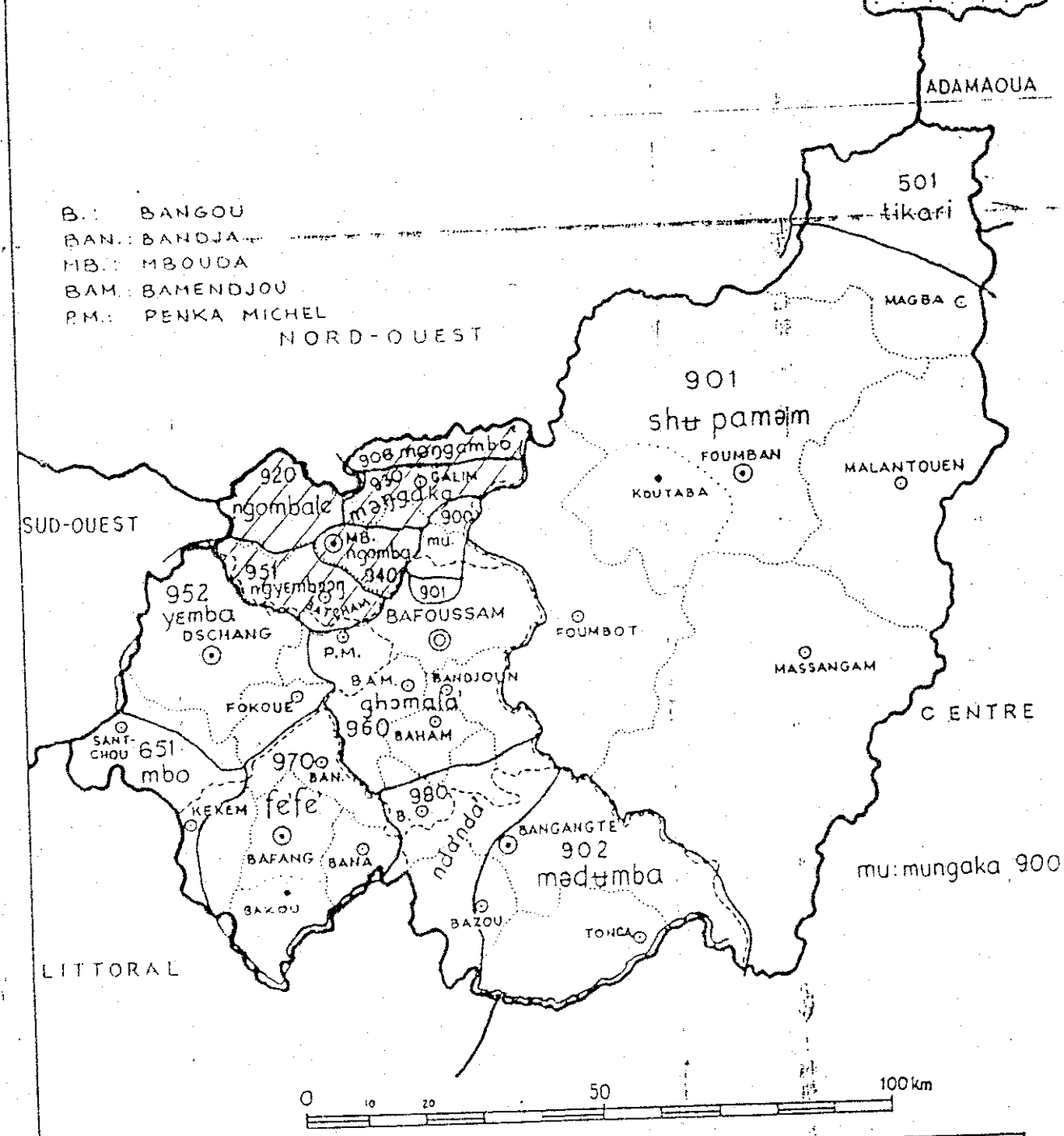


PROVINCES
DÉPARTEMENTS
limites administratives

© ALCAM ISH-CREA
R. BRETON 1987.

Carte N°1 : Localisation de la Province de l'Ouest.

Cameroun: langues nationales. Province de l'Ouest 97



B.: BANGOU
 BAN.: BANOJA
 MB.: MBOUDA
 BAM.: BAMENDJOU
 P.M.: PENKA MICHEL

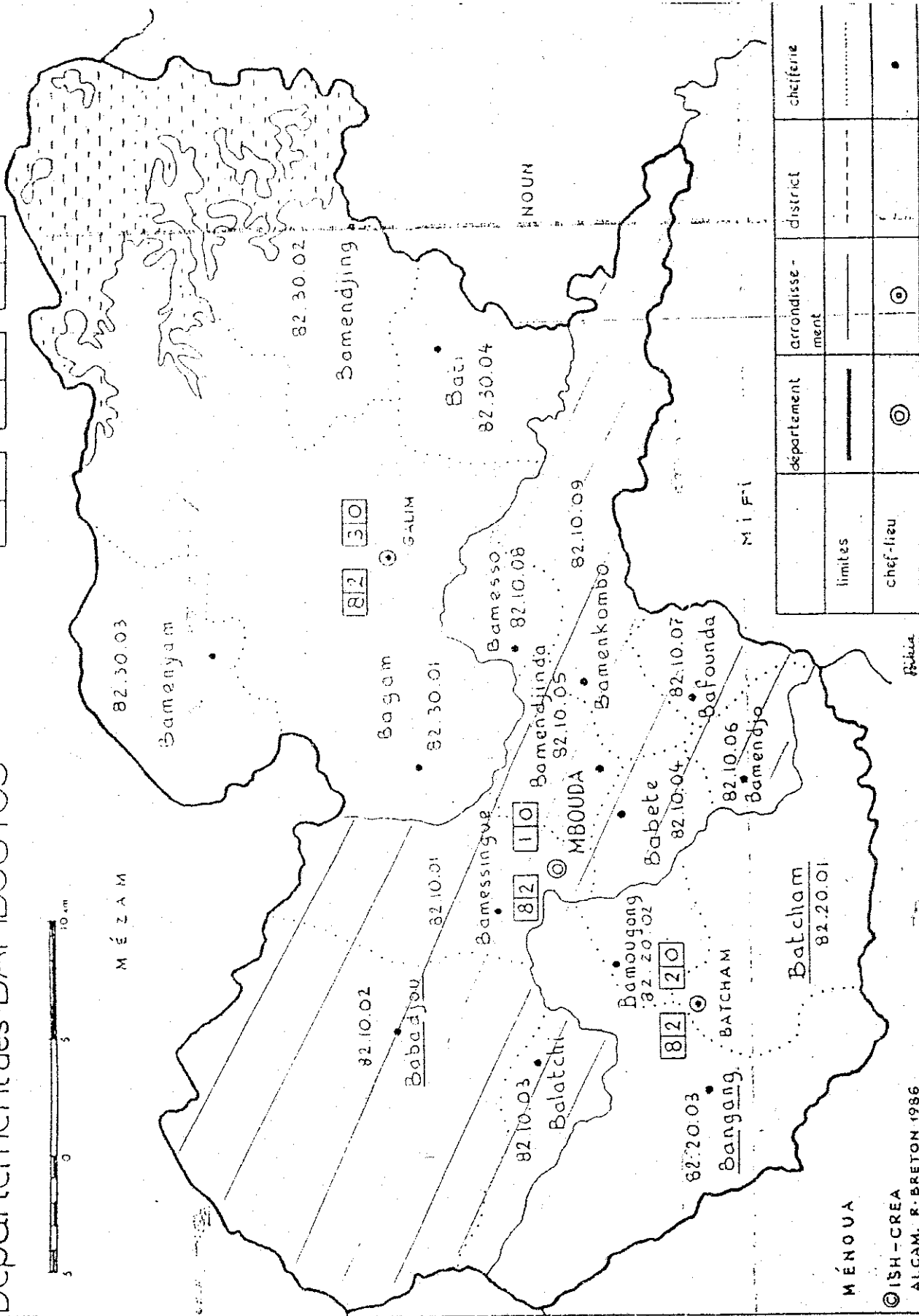
1987
 © ALCAM
 CREA-ISH
 R. BRETON

	province	departement	arrondissement	district	aires linguistiques de langue	
					langue	dialecte
limites	—	- - - - -	•		
chef-lieu	⊙ BAF.	⊙ DSCHANG	⊙ TONGA	• KOUTABA	mɛdɛmba 902	

Carte N°2 : Localisation du Département des Bamboutos dans la Province de l'Ouest

8 2 0 0 0 0

Département des BAMBOUTOS

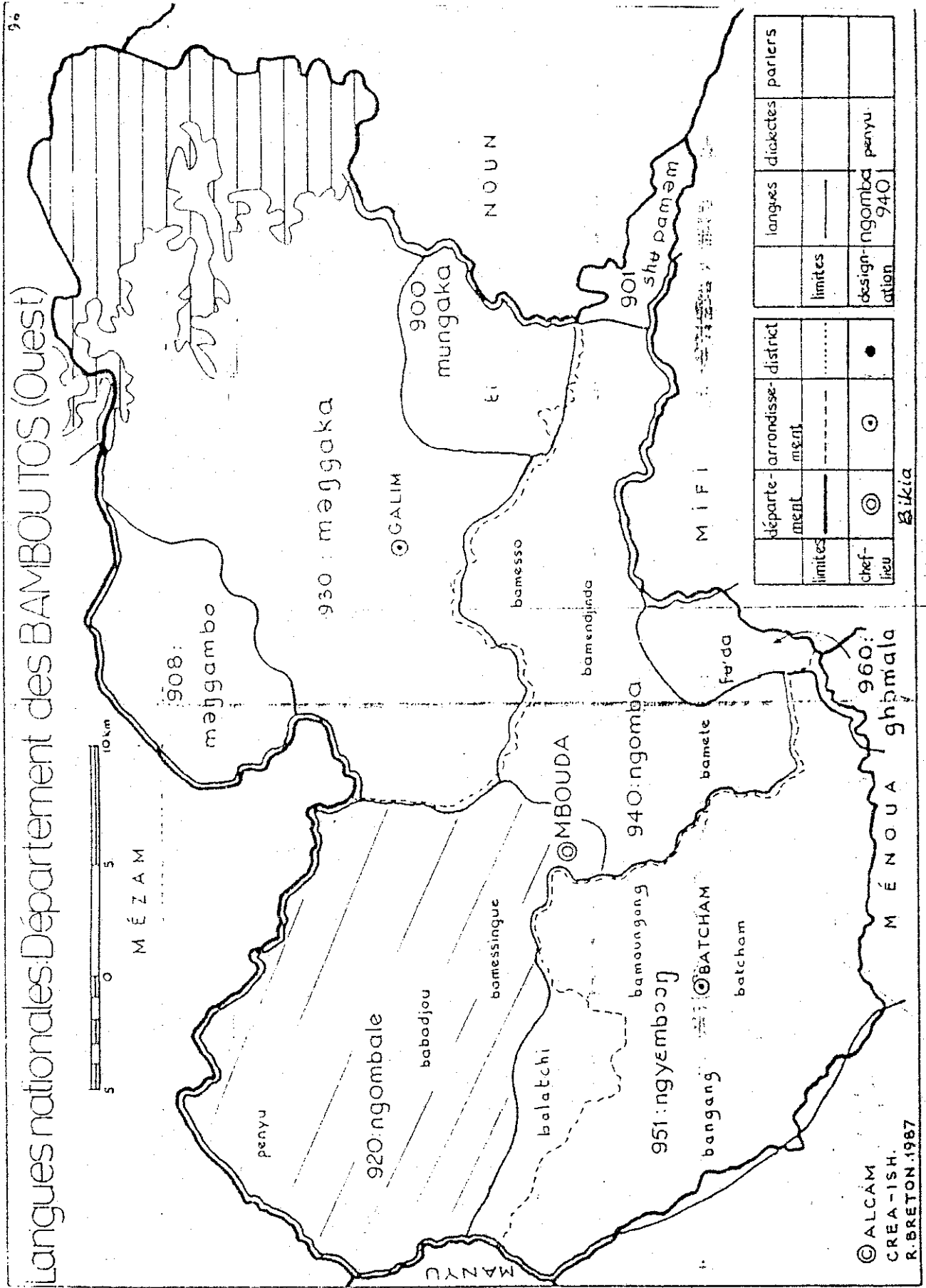


limites	département	arrondissement	district	chef-lieu
—	—	—	—	—
—	⊙	⊙	—	•

© I S H - G R E A
A L C A M . R - B R E T O N 1 9 8 6

Carte N° 3 : Localisation de l'Arrondissement de Mbouda dans le Département des Bamboutos

Langues nationales Département des BAMBOUTOS (Ouest)



© ALCAM
 CREA-ISH.
 R. BRETON. 1987

Carte N° 4 : L'Aire Ngombale

dans l'arrondissement de Babadjou et le village Bamessingué de l'arrondissement de Mbouda. Il est à noter que l'arrondissement de Babadjou créé par le Décret n° 92-207 du 05-09-92 est formé d'un seul village, Babadjou.

3. LES LOCUTEURS

Le ngómbalé est parlé par les Mbafeung. Ce terme désigne l'ensemble des habitants des deux villages qui constituent l'aire de cette langue. En l'occurrence Babadjou et Bamessingué

D'après la revue "Les Bamboutos" consultée par Yemmene (2001), les Mbafeung sont estimés à 80 000 répartis sur une superficie de 245 km² pour une densité d'environ 329 habitants au km².

4. APERCU HISTORIQUE

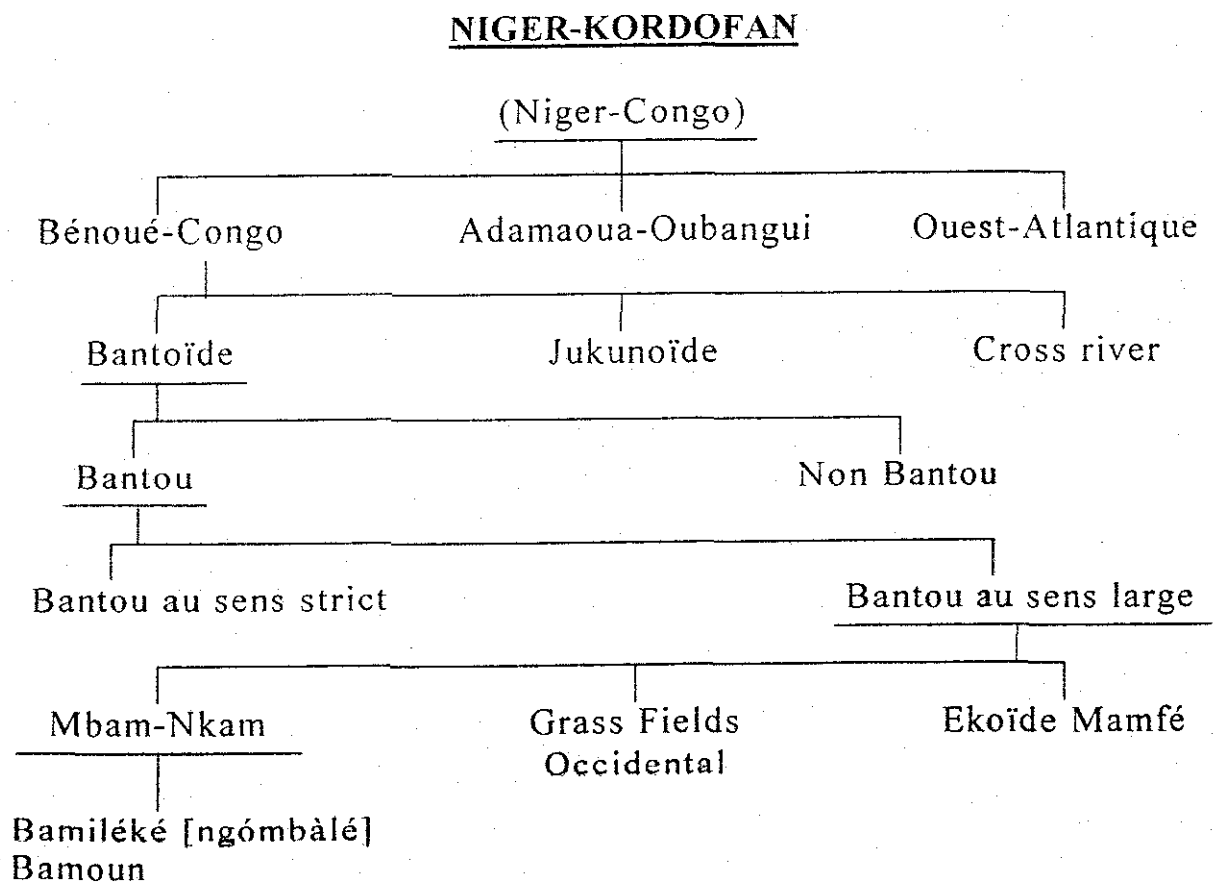
L'histoire des Mbafeung est diversement contée par ses locuteurs. Nous pouvons néanmoins retenir que les habitants des deux villages qui forment l'aire Ngómbalé furent jadis sous l'autorité d'un même chef, jusqu'à l'avènement de la naissance des jumeaux Lonle et La'magu (d'après Michel Kenmogne) ou Lonla' et la'mago (d'après Patrice Yemmene). Ce peuple de chasseurs "venus du Tching qu'on situe mal du côté Bamoun, ou de la plaine de Ndop", d'après la revue "Les Bamboutos" citée par P. Yemmene (2001) ce peuple, disions-nous, jadis uni et connu sous l'appellation "Mbateung", connaît une crise successorale qui aboutit à la création des deux villages Babadjou et Bamessingué.

5. SITUATION LINGUISTIQUE

Le ngómbalé est une langue du groupe Bamiléké central. Greenberg (1970) classe les langues Bamiléké ainsi :

- I. Niger-Kordofan
 - I.A. Niger-Congo
 - I.A.5. Bénoué-Congo
 - A. Plateau
 - B. Jukunoïde
 - C. Cross river
 - D. Bantoïde
 - 1- ... Bamoun, Bamiléké
 - 2- Bantou

Les auteurs de "L'encyclopédie de la République Unie du Cameroun" (1981) présentent une autre classification différente de la précédente en ce sens que le groupe Bamiléké est classé Bantou. D'où l'arbre généalogique suivant :



Le groupe de travail sur le Bantou des Grass Fields, quant à lui, propose une classification dans laquelle le Grass Field comporte deux grands groupes :

a. Grass Fields de l'Ouest

1. Ring
2. Menchum
3. Widikum
4. Mundani inférieur, Njen

b. Grass Fields de l'Est (Mbam-Nkam)

1. Nkambe
2. Nun
3. Nguemba
4. Bamiléké

Le GTBG distingue ensuite dans le sous-groupe Bamiléké deux branches :

- Le Bamiléké Sud
- Le Bamiléké Ouest, dans lequel se trouvent le Ngyémbòòŋ, le ngómbalé, le Ngómbà, le yémba et le ŋwe.

6. ÉTAT DES RECHERCHES SUR LA LANGUE

La langue Ngómbalé a connu, jusqu'à nos jours très peu de travaux scientifiques. Michel Kenmogne (1988), dans "Esquisse morphologie nominale du Ngómbalé", tout premier travail scientifique réalisé sur cette langue, fait mention d'un travail réalisé antérieurement sur le syntagme verbal du Babadjou par M. Diyo Boniface, mais qui, malheureusement, "manque de scientificité", selon ses propres termes.

Le second travail scientifique intitulé "Esquisse phonologique du Ngómbalé" fait par Patrice Yemmene (2001), quant à lui, fait état de l'existence

d'un corpus de 120 items recueilli par Leroy dans le cadre du projet de l'Atlas linguistique du Cameroun.

Avec "Lire et écrire mbaféung" Tomes 1, 2 et 3, Charles Tiayong (2000) a la conviction de marquer de façon significative la recherche sur la lecture et l'écriture de sa langue, le Ngómbàlé.

Le COMLANGO (comité de langue ngómbàlé) mis sur pied par feu Cécile Tiwa dans les années 90 publié enfin en 2002 l'Alphabet de la langue Ngómbàlé, qui est, selon le conseil académique du même comité,

"Un compromis entre l'alphabet général des langues camerounaises et l'alphabet latin".

En définitive il existe trois travaux scientifiques sur la langue Ngómbàlé, en l'occurrence "L'esquisse phonologique du ngómbàlé", "L'esquisse de la Morphologie Nominale du Ngómbàlé", "l'Alphabet de la langue ngómbàlé".

7. IMPORTANCE DE CETTE ETUDE

Le présent travail s'intéresse à un aspect de l'étude descriptive de la langue Ngómbàlé. Il intervient à la suite des tous premiers travaux descriptifs sur cette langue qui sont la phonologie et la morphologie nominale. Il précède probablement une longue série d'autres travaux à venir qui contribueront, nous l'espérons, à la sortie de l'état de langue à tradition orale.

Notre travail présente en effet la structure du verbe ngómbàlé, c'est à dire sa base et ses affixes. Ensuite, il analyse ces affixes pour enfin présenter sa dérivation et sa flexion, mettant ainsi à la disposition des grammairiens un document nécessaire et précieux. En d'autres termes il favorisera la standardisation de cette langue.

Nous pensons également qu'elle contribuera à redynamiser et développer cette langue, véhicule de la tradition et de la culture des Mbaféung, et qu'elle invite également à d'autres analyses plus poussées et plus approfondies.

8. CADRE THEORIQUE ET METHODE

8.1. Cadre théorique

En vue d'atteindre notre but, nous avons choisi le cadre théorique du structuralisme pour notre travail, car notre étude est une description synchronique de la langue ngómbalé.

En effet, depuis Ferdinand de Saussure, la linguistique a cessé d'être exclusivement l'apanage des études comparatistes, pour s'intéresser également à la description de la langue en tant que système. L'analyse synchronique livre le système que présente la langue à une époque donnée. La linguistique structurale cherche le général et non le particulier. L'étude de la langue s'intéresse d'après Saussure (1973), « à telle langue, en tel lieu, à tel moment, prise en elle-même, pour elle-même ».

Par ailleurs, Ferdinand Saussure a établi la distinction entre la parole et la langue, pour mieux préciser l'objet d'étude de la linguistique, non pas pour les dissocier entièrement, mais au contraire il montre que l'étude de la langue passe par l'étude des faits de parole.

Le linguiste structuraliste dans son étude descriptive de la langue analyse des réalisations concrètes à travers le corpus fait d'actes de parole, dans le but d'en découvrir les règles de fonctionnement. Il procède par analyse immanente, car a priori chaque langue a sa structure propre, irréductible à celle des autres.

Le structuralisme s'applique à différentes écoles dont celle du fonctionnalisme, qui considère les unités linguistiques seulement par rapport au rôle qu'elles jouent dans le système, c'est à dire par rapport à leur fonction. C'est ainsi que Martinet (1965 : 67-68) écrit ceci :

« On perçoit comment fonctionnalisme et structuralisme vont de pair : le classement des unités sur la base de leurs fonctions aboutit à établir une hiérarchie où chacune reçoit le traitement qui lui revient, non du fait de son apparence sensible, mais de celui de sa contribution au fonctionnement de l'ensemble »

En outre, Martinet parle de l'existence d'unités significatives plus petites que le « mot » et qu'il appelle « monème ». Il distingue les monèmes appartenant au lexique de ceux relevant de la grammaire. Il appelle les premiers « les lexèmes » et les deuxièmes « les morphèmes ».

Cette distinction nous permettra d'analyser le verbe ngómbalé en deux temps :

- une analyse lexicale
- une analyse syntaxique.

8.2. Méthode

Notre méthode est empirico-inductive. Nous travaillons en effet à base d'un corpus formé d'énoncés réalisés dans la langue, dont nous tentons de définir la structure. Notre texte est fait de verbes à l'infinitif ; de verbes conjugués à différents temps, modes et différentes personnes de la conjugaison ; de phrases simples comportant des verbes d'action, d'état et de changement d'état ; de phrases impératives, déclaratives, interrogatives et exclamatives ; de formes affirmatives et négatives.

Nous avons été aidée dans la traduction de ces données par différents informateurs dont les principaux sont les suivants :

- M. Touono Joseph Coordonnier
- Mme Touono Thérèse Secrétaire
- M. Lemopa Flobert Vendeur
- Mme Yimzo Nicoline Ménagère

9. PLAN DU TRAVAIL

Notre travail comporte cinq chapitres disposés ainsi qu'il suit :

Au premier chapitre, nous représentons les tableaux phoniques et phonémiques, ainsi que les différents tons existants dans la langue. Ensuite, nous présentons les classes nominales et leurs préfixes d'accord.

Dans le second chapitre, nous analysons le verbe dans sa forme nominale pour en dégager la base et les affixes.

Notre chapitre trois inventorie les extensions verbales existantes dans la langue et les analyses par la suite.

Au chapitre quatre, nous analyserons la structure morphologique du syntagme verbal et du groupe verbal.

Notre dernier chapitre traite de la flexion verbale. Elle passe par l'identification des différents modes et temps de l'indicatif, puis de leurs marques dans le syntagme verbal. Nous analyserons également l'aspect et la négation dans ce même chapitre cinq.

CHAPITRE 1

RAPPELS

1.1. RAPPEL PHONOLOGIQUE

Michel Kenmogne (1988) présente les phonèmes et les tonèmes du Ngómbàlé dans "Esquisse de la phonologie du ngómbàlé". Il en ressort que cette langue présente 38 sons consonantiques et 19 sons vocaliques, que nous présentons dans les tableaux suivants :

		Labiales	Alvéolaire	Palatal	Vélaire	Glottal
occlusives	Simple	p b	t d		k g	
	Affriquées	pf bv	ts dz	c j		
	Nasales	m	n	ny	ŋ	
Constructives	Fricatives	f β v	s z	š ž	ɣ	h
	Latérale		l			
	Vibrante		r			
	Sonnante	w̃		y	w	
Aspirées		ph bh	th dh		kh gh	
Labialisées					gw̃, gw	

Tableau 1 : Tableau phonique des consonnes d'après Michel Kenmogne

Handwritten note: Les sons aspirés sont b, p, t, k, g, kh, gh, gw̃, gw.

*no vowel or
no nasal
vowel*

	Antérieures			Centrale			Postérieures		
	Orales		Nas.	Orales		Nas.	Orales		Nas.
	Brèves	langues		Brèves	langues		Brèves	langues	
Fermée	i	ii		ɨ	ɨɨ	u	u	uu	u
Mi-fermée	e	ee		ə	əə	ə	o	oo	
Mi-ouverte	ɛ						ɔ	ɔɔ	
Ouverte				a					

Tableau 2 : Tableau phonique des voyelles d'après Michel Kenmogne

Ces unités phoniques ne sont pas toutes pertinentes dans la langue. Aussi Michel Kenmogne va-t-il procéder par élimination successive pour enfin dégager les phonèmes du ngómbalé. Cette analyse a donné les trente et un phonèmes que nous présentons dans les tableaux suivants :

p		t		k	
b		d		g	
	pf	ts	c		
	bv	dz	j		
m		n	ny	ŋ	
	f	s	sh	gh	
w			y		

Tableau 3 : Les phonèmes consonantiques d'après Michel Kenmogne

i	u	u
e	ə	o
ɛ		ɔ
a		

Tableau 4 : Les phonèmes vocaliques d'après Michel Kenmogne

En outre Kenmogne démontre que le ton est une unité distinctive dans la langue ngómbalé et tout centre de syllabe, c'est-à-dire voyelle ou archiphonème [N] en porte un. Il en existe deux types : les tons ponctuels et les tons modulés.

Les tonèmes ponctuels sont au nombre de trois :

- Le tonème haut (TH) marqué / ˊ /

Exemple :

mó : "enfant"

yé : "lui"

- Le tonème bas (TB) marqué / ˋ /

Exemple :

fò : "chef"

pù' : "esclave"

- Le tonème moyen (TM) marqué | ˊ ˋ |

Exemple :

mbí : "chèvres"

mètē : "salive"

Les tons modulés quant à eux sont deux :

- Le tonème montant marqué / ˆ /

Exemple :

dǒng : "paresseux"

gǔ : "fusil"

- Le tonème descendant noté /˘/

Exemple

tô = "viens !"

1.2. RAPPEL MORPHOLOGIQUE

Dans "Esquisse de la morphologie nominale du Ngómbàlé" Patrice Yemmene décrit la structure morphologique du nom, ainsi que les phénomènes morphophonologiques qui interviennent dans la formation du nominal. Ce travail organisé en cinq chapitres présente les résultats suivants :

Après un rappel phonologique assez intense dans le premier chapitre, il procède dans le second, à une définition du nom, au cours de laquelle il établit une différence entre le verbe et le nom. Yemmene (2001 : 24-25) établit la distinction non-verbe en ces termes :

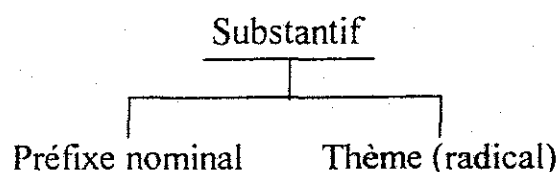
« ... ils sont les éléments principaux d'une phrase de base (phrase simple), l'un (le nom) ayant une fonction thématique et l'autre (le verbe), une fonction prédicative. Ils constituent les principaux centres de syntagmes dans un énoncé phrastique donné ».

Il définit également les verbo-nominaux et les quasi-nominaux dans ce même chapitre.

Le troisième chapitre présente le nominal indépendant comme étant constitué de deux façons :

- **Le premier schéma :**

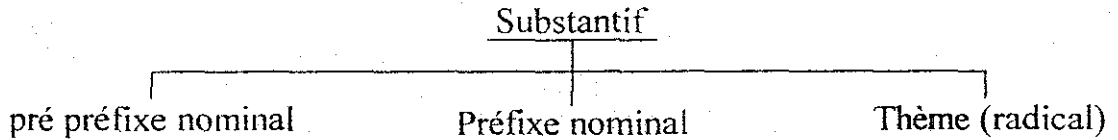
Nominal indépendant = PN + Thème (radical) présente l'arbre suivant :



- *Le second schéma :*

Nominal indépendant = Pré préfixe nominal
 + préfixe nominal
 + thème (radical)

Présente l'arbre suivant :



Ensuite, il inventorie 8 préfixes nominaux dont 5 au singulier et 3 au pluriel, qui vont permettre d'établir l'existence de 9 classes d'accord, dont 2, la classe 8 et la classe 6 sont amalgamées. La langue présente par ailleurs 4 préfixes d'accord que nous allons présenter, en même temps que les classes d'accord et les préfixes nominaux, dans le tableau suivant :

Classe	Exemple	Préfixe N.	Préfixe d'accord
1	kəp "pipe" efò "chef" ndù "époux" mambi "chèvre"	ø e- N- maN-	gh
2	pecwo'sang "étoile"	pe	p
3	ŋkɔŋə "ligne" eku "lit"	N- e-	gh
4	meŋká' "champ"	meN	m
5	letɔŋ "nombril"	le-	z
6	metɔŋ "nombrils" mgwán "sel" mete "salive"	me-	m
7	epà "sac"	e-	z
8	ndèzi "mouche" efɔŋ "boeuf"	N- e-	z
9	mbi "chèvres"	N-	z

Tableau 5 : Les classes nominales du Ngómbalé et leur classe d'accord, d'après Patrice Yemmené.

*Justes need to be
 re-checked with
 more data!*

Le chapitre quatre présente les nominaux dépendants du Ngómbalé constitués de possessifs, interrogatifs, relatifs, indéfinis et numéraux ayant un préfixe de classe.

Le chapitre cinq traite de la formation du nominal. Elle passe par la composition (combinaison d'unités lexicales significatives dans la langue) ou par la dérivation (combinaison d'éléments dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi autonome). La dérivation peut être déverbative, c'est-à-dire que l'on obtient le nominal à partir d'une racine verbale. Elle peut également être non déverbative, dans le cas contraire.

*on peut le faire
et autres*

CHAPITRE 2
STRUCTURE MORPHOLOGIQUE
DU VERBE

Nous venons dans le chapitre précédent de présenter la phonologie et la morphologie nominale de la langue ngómbalé. Nous entrons à présent dans le vif de notre sujet qui traitera de la morphologie verbale. Nous ne saurions commencer l'analyse sans toute fois définir le terme « morphologie ». Dubois et al., (1982) cités par Bitjaa Kody (1990) la définissent ainsi qu'il suit :

« La morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots. C'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes et les racines pour constituer les "mots" (règles de formation des mots) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne et, selon le cas (flexion des mots). »

Cette définition du dictionnaire de linguistique nous montre clairement que la morphologie a deux domaines essentiels qui sont la formation du mot et la combinaison du mot avec d'autres mots dans des syntagmes, puis dans des phrases.

Le "mot" dont nous tenons de définir les règles de formation et les différentes formes qu'il prend dans l'énoncé c'est le verbe. Le verbe c'est une partie du discours qui exprime le procès, c'est-à-dire l'action faite ou subie par le sujet ; l'existence ou l'état du sujet ; ou encore la relation entre l'attribut et le sujet.

Notre travail consistera à examiner le verbe ngómbalé d'abord sur le plan lexical, puis sur le plan syntaxique. Le présent chapitre va se concentrer sur la morphologie lexicale du verbe uniquement et plus précisément sur les composantes formelles du verbe pris en isolation. A ce sujet, Bitjaa Kody nous rappelle ceci :

« Avant son emploi dans la phrase tout verbe comporte d'abord une forme lexicale infinitive qui peut être segmentée morphologiquement en ses différentes composantes. »*

2.1. L'INFINITIF

L'infinitif ou encore la forme nominale du verbe est dépourvue de toute marque de nombre ou de personne. En ngómbalé il se présente sous deux formes : La première comporte une nasale syllabique munie d'un ton haut et la deuxième le morphème zéro.

2.1.1. La nasale syllabique |N̄-|

|N̄-| se préfixe aux bases ayant une consonne occlusive à l'initiale, pour former l'infinitif.

Exemple

N̄-dé : "dormir"

N̄-gwō : "avoir"

N̄-Khūtē : "courir"

N̄-bwók : "avoir peur"

N̄-tyétté : "sautiller"

Handwritten notes:
#C = phonologie
Ces should part a N-
mal le morph
pou...
si...
A

2.1.2. Le morphème zéro | Ø |

Devant les consonnes nasales et les consonnes initiales non occlusives |N̄-| n'est pas réalisé. C'est pour cela qu'on parle de morphème zéro, comme marque de l'infinitif.

Exemple :

Ø- séá : "déchirer"

Ø- fi : "vendre"

Ø- fwí : "ressembler"

Ø- fwók : "être blanc, claire"

Ø- gá : "donner"

Ø- g'éite : "marcher"

Ø- s'ú'ú : "faire descendre"

Ø- nη'é : "allaiter"

non de zai phonème B

2.2. LA BASE VERBALE

La base verbale ngómbalé a deux grandes formes: lorsqu'elle est constituée uniquement de la racine verbale, on dit qu'elle est simple. Lorsqu'en plus de la racine verbale elle admet des suffixes extensifs on parle de base verbale étendue.

2.2.1. Les radicaux verbaux

Les radicaux verbaux sont les réalisations concrètes des racines verbales. Les deux termes « radical » et « racine » sont tellement liés qu'ils pourraient prêter à confusion. Aussi pensons-nous qu'une précision dans ce sens ne serait pas superflue. Dubois et al. (1973 : 403), définissent la racine ainsi :

« On appelle racine l'élément de base irréductible commun à tous les représentants d'une même famille de mots à l'intérieur d'une langue ou d'une famille de langues. La racine est obtenue après élimination de tous les affixes et désinences, elle est porteuse des sèmes essentiels, communs à tous les termes constitués avec cette racine... Elle est irréductible et n'apparaît dans les mots que sous la forme des radicaux. »

Le radical, quant à lui, est défini comme étant « une des formes prises par la racine dans les réalisations diverses des phrases. »

A la lumière de ces deux définitions du dictionnaire de la linguistique, nous pouvons constater que la racine est une abstraction et le radical sa réalisation concrète dans l'énoncé.

En ngómbalé, le radical verbal est monosyllabique. Cette syllabe a une structure diversifiée pouvant porter un ton haut ou moyen.

2.2.1.1. Structure syllabique du radical

Le radical verbal est constitué d'une syllabe ouverte ou fermée.

2.2.1.1.1. Radical à syllabe ouverte

Il comporte une voyelle en finale. Il s'agit des structures CV et CCV.

- La structure CV

Exemple :

Ø-nó : "boire"

Ø-ŋé : "donner"

m-bí : "cuire"

m-bī : "planter"

- La structure CCV

Exemple :

ŋ-khā : "fuir"

ŋ-gwō : "avoir"

m-pfú : "prendre"

ø-fwí : "ressembler"

2.2.1.1.2. Radical à syllabe fermée

La syllabe comporte une consonne en finale. On retrouve dans cette catégorie les structures suivantes : CVC, CCVC.

- La structure CVC

Exemple :

ń-cú' : "piler"

ń-dēt : "partir"

ń-zé' : "couper"

ø-nóŋ : "téter"

ń-dēm : "sentir"

ø-fūŋ : "tirer"

Handwritten note: this structure is used in the 23 verbs in the list of verbs in the book.

- La structure CCVC

Exemple :

m-bwək : "avoir peur"

m-bwə' : "casser"

ø-fwót : "échouer"

ø-fwáŋ : "courtiser"

2.2.1.2. Les tons

Le radical verbal de la langue ngómbalé porte un ton ponctuel haut ou moyen.

2.2.1.2.1. Radical à ton moyen (TM)

Exemple :

ń-dēt : "partir"

ń-dēm : "sentir"

m-bī : "planter"

ń-dār-ē : "être collant"

m-baā : "haïr"

ń-gwō : "avoir"

2.2.1.2.2. Radical à ton haut (TH)

Exemple :

ø-ʃwí : "ressembler"

ø-nóŋ : "téter"

ø-ŋá : "donner"

mí-vér-é : "effacer"

ø-ʃwót : "être laid"

ø-sók : "laver"

ń-tyét : "sauter"

ń-dē : "dormir"

ŋ-kó' : "monter"

mí-bá : "être"

mí-bék : "éteindre"

Handwritten note: why in some that N is not

2.2.2. Les affixes

Ce sont les désinences qui précèdent ou secondent le radical pour former un tout appelé « mot ». Bloomfield les définit ainsi qu'il suit :

« The bound forms which in secondary derivation are added to the underlying form are affixes. Affixes which precede the underlying form are prefixes [...] those which follow the underlying form are called suffixes. »

Le verbe ngómbalé vérifie cette définition des affixes, puisqu'il comporte un préfixe, la nasale [N] que nous avons évoquée plus haut et des suffixes que nous allons découvrir tout de suite.

2.2.2.1. *Le préfixe*

Nous avons mentionné plus haut l'existence d'un préfixe verbal dans la langue, en l'occurrence le morph. |N-|, marque de l'infinitif. Cf: 3.1.

2.2.2.2. *Les suffixes*

Ils se présentent sous trois formes qui sont : | - té| ; | - é| ; | v' - v|.

2.2.2.2.1. *Le suffixe | - té|*

La syllabe |te| munie d'un ton haut se suffixe à la racine verbale pour former la base verbale étendue.

Exemple :

ń-cú'- té : "assembler "

ń-zé'- té : "découper "

2.2.2.2.2. *Le suffixe | - é|*

La voyelle /e/ munie d'un ton haut s'adjoint à la racine.

Exemple :

ń-dar-é : "être collant"

m-vér-é : "effacer"

2.2.2.2.3. *Le suffixe | -V|*

La voyelle syllabique du radical est reprise en finale après la glottale |ʔ|.

Exemple :

ń-tsóʔó : "s'ouvrir"

m-bwóʔó : "se casser"

Conclusion

Le verbe ngómbalé a une structure complexe. Il comporte un préfixe |N-| qui marque l'infinitif, une racine monosyllabique à ton haut ou moyen. Sa base élargie se forme avec les suffixes | - té| , | - é| et | -V|.

CHAPITRE 3

LA DERIVATION DU VERBE

3.1. INTRODUCTION

La dérivation d'un mot est l'ensemble des processus morphologiques qui interviennent dans sa formation. Dubois et al (1973 : 141) la définissent en ces termes :

« La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique »

Pour rester fidèle à l'objet de notre chapitre, nous allons nous limiter à l'examen de la dérivation du verbe.

En effet, la dérivation verbale est un phénomène par lequel les affixes s'adjoignent au radical, provoquant ainsi un changement, un élargissement ou un renforcement du sens de ce dernier.

La dérivation du verbe ngómbalé se faisant uniquement par suffixation, nous nous proposons d'étudier ces suffixes sur la base de deux distinctions :

- La distinction entre suffixe productif et suffixe improductif ;
- La distinction entre le suffixe dérivatif et le suffixe extensif.

Ces distinctions précisées, nous nous pencherons sur l'étude de la base verbale.

3.2. SUFFIXES PRODUCTIFS – SUFFIXES IMPRODUCTIFS

Nous entendons par suffixes productifs ceux des suffixes qui, s'adjoignant au radical verbal, aident à former de mots nouveaux. En revanche les suffixes improductifs sont ceux là, qui avec le radical verbal, créent des mots dénués de sens.

Dans la langue ngómbalé, les suffixes productifs ou improductifs ne se reconnaissent pas à priori. Le caractère des suffixes dépend de la structure

syllabique du radical. C'est ainsi qu'un suffixe productif en présence d'un radical à syllabe ouverte peut s'avérer improductif en présence d'une syllabe fermée et vice versa. Nous étudierons cas par cas la productivité des trois suffixes inventoriés dans la langue.

3.2.1. Productivité du suffixe |-te|

Le suffixe |-te| est productif en présence de toutes les structures syllabiques.

Exemple :

- Syllabe ouverte (CCV/CV)
 - míbié : "ramasser"
 - mí-bié-té : "ramasser"
- Syllabe fermée (CVC/CCVC)
 - ńcú' : "piler"
 - ń-cú'-té : "amasser"
 - ń-tyét : "sauter"
 - ń-tyét-té : "sautiller"

3.2.2. Productivité du suffixe |-e|

Le suffixe |-e| est productif en présence des radicaux à syllabe fermée.

Exemple

ńgwók : "être court"

ńgwók-é : "sursauter"

ńgwēr-ē : "effrayer"

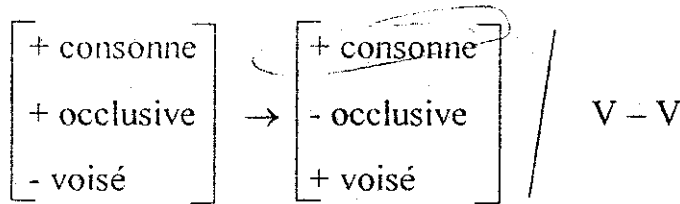
chot er zen o/ong hanta

Les règles qui interviennent à ce niveau de notre analyse sont :

- La spirantisation
- Le voisement

- Le voisement

Les consonnes non voisées /k/, /t/ deviennent des consonnes fricatives voisées /x/, /r/ selon la règle suivante :

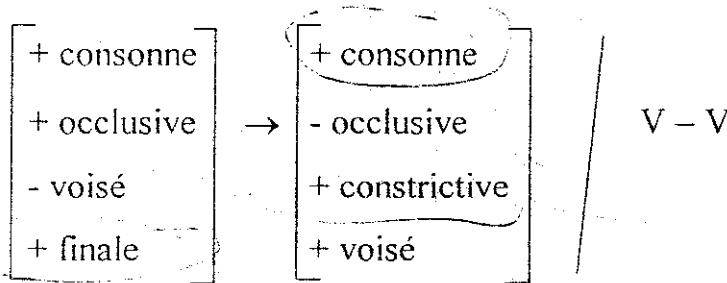


is it necessary to have this as a separate rule?

Ceci veut dire : une consonne occlusive non voisée se réécrit consonne non occlusive voisée en position intervocalique.

- La spirantisation

Les mêmes consonnes occlusives finales /k/, /t/ deviennent des consonnes constrictives /x/, /r/ selon la règle suivante :



which formed → this not general rule about consonant changes what does this mean?

Se lit : une consonne occlusive voisée finale se réécrit consonne constrictive voisée en position intervocalique.

the new rule would be

3.2.3. Productivité du suffixe | - v |

Le suffixe | - v | est productif en présence des radicaux à syllabe fermée ayant en finale la glottale |ʔ|.

Exemple

m̄bwóʔ : "casser"

m̄bwóʔv : "se casser"

ńdzéʔ : "traverser"

ńdzéʔ-é : "vomir"

Construc

3.3. SUFFIXES DERIVATIFS – SUFFIXES EXTENSIFS

Les suffixes dérivatifs sont ceux qui, ajoutés au radical, en modifient le sens sans toutefois exprimer une extension. Par contre les suffixes extensifs, comme l'indique leur nom, expriment une extension verbale.

Encore une fois nous ne saurions dire à priori lequel des trois suffixes verbaux ngómbalé est extensif et lequel simplement dérivatif. Néanmoins, nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper qu'un même suffixe peut être extensif ou simplement dérivatif. Son caractère extensif ou non extensif ne dépend pas de sa forme, mais plutôt du radical auquel il est adjoint.

ILLUSTRATION

Suffixe	Dérivatif	Extensif
/-te/	fá-té : "se presser" fé-té : "féliciter" m-pfú-té : "aider"	ńtyép-té : "taquiner" míbu'-té : "applaudir" ńdʒe'-té : "découper"
/-e/	ńgán-é : "être vaillant" ńkū?-ē : "étonner" míbwón-é : "pencher"	nón-é : "allaiter" fūn-ē : "tirailleur" míbwón-é : "remuer"
/-v/	ńdzé?-é : "vomir" ńcú?ú : "rassembler"	míbwón?ó : "se casser" fú?ú : "faire descendre"

Tableau 6 : Différence entre suffixe dérivatif et suffixe extensif.

3.4. LA BASE VERBALE

Le verbe ngómbalé a deux bases dont l'une est simple et l'autre tendue.

*nothing should be done
should give warning
means that has
as for the
the - then
that it is
e rembe
means
win -*

3.4.1. La base verbale simple

La base verbale simple peut être constituée du radical ou bien du radical plus un suffixe dérivatif.

Lorsque la base verbale est faite du radical verbal uniquement, elle est monosyllabique et son schéma est le suivant :

Base verbale simple = radical verbal

Exemple

ń-cú' : "piler"

ń-dēt' : "partir"

ø-nóη : "téter"

Lorsqu'en revanche la base verbale comporte, en plus du radical verbal, un suffixe dérivatif, elle est disyllabique et son schéma est le suivant :

Base verbale simple = radical verbal + suffixe dérivatif

Exemple

m-pfú-té : "aider"

ń-kū'-ē : "étonner"

ń-dēη-ē : "luire"

3.4.2. La base verbale étendue

Une base verbale étendue est formée d'un radical verbal auquel s'adjoint un suffixe extensif. Il est à noter que seules les base verbales simples monosyllabiques admettent un suffixe extensif. Le radical verbal n'admettant qu'un seul suffixe. Le schéma de la base verbale étendue est le suivant :

Base verbale étendue = radical verbal + suffixe extensif

Exemple

ńdzé' : "couper"

ń-dzé'-té : "découper"

m-bwó' : "casser"

m-bwó'ó : "se casser"

3.5. LES EXTENSIONS VERBALES

Nous venons d'inventorier les suffixes verbaux de la langue ngómbalé. A présent, nous devons les analyser, afin de découvrir quelles extensions verbales ils peuvent exprimer dans la langue.

Cependant, nous devons mentionner une chose : tout suffixe verbal n'est pas dérivatif. Essono (2000) cité par Bibi (2001) distingue le suffixe grammatical du suffixe dérivationnel en ces termes :

« Lorsqu'un dérivatif n'a pas de valeur sémantique autonome, il est dit affixe grammatical et le syntagme issu de la combinaison née d'un radical et d'un affixe grammatical est appelé base verbale primitive. Par contre, lorsqu'un dérivatif verbal porte une signification propre, il est dénommé suffixe dérivatif, et la combinaison née d'un radical verbal élargie ou base verbale étendue. »

A la lumière de cette précision, nous avons identifié six extensions verbales en langue ngómbalé exprimées par les trois suffixes que nous avons inventoriés en 2.3.2. Il est à noter qu'un même suffixe peut avoir plusieurs fonctions dans la langue, tout comme une même extension verbale peut avoir plusieurs

représentations morphologiques. Chaque extension a cependant une valeur sémantique particulière.

Ces extensions sont :

- L'itératif
- Le réfléchi
- Le réciprocatif
- Le statif
- Le duratif

compétitif 38

Après l'inventaire des différents suffixes et extensions, nous allons présenter chaque extension avec sa valeur sémantique et sa marque morphologique.

3.5.1. L'itératif

L'itératif ou fréquentatif indique la répétition de l'action exprimée par le radical verbal.

En ngómbalé l'itératif est marqué par l'extension |-té| qui se suffixe au radical verbal. On peut le schématiser ainsi :

Itératif = Radical - + -té

Exemple

Radicaux	Extensif	Base verbale étendue
- tyet- : action de sauter	-té	ń-tyet-té "sautiller"
-ze' : "action de couper"	-té	ń-ze'-té "découper"

3.5.2. Le réfléchi

Le réfléchi exprime l'unicité du sujet et de l'objet. En d'autres termes le sujet est identique à l'objet.

Le réfléchi est exprimé par la reprise de la voyelle radicale après le coup de glotte.

La dite voyelle sert de dérivatif ou d'extensif.

Nous proposons le schéma suivant pour représenter le réfléchi :

Réfléchi = Radical - + | -v# |

Exemple :

Radicaux verbaux	Extensif	Base verbale étendue
-bwó? - : "casser"	-ó	m-bwó'ó : "se casser"
- tsó?- : "ouvrir"	-ó	n-tsó'ó : "s'ouvrir"

3.5.3. Le réciprocatif

Le réciprocatif implique la présence de deux sujets, dont l'un agit sur l'autre et vice versa. Chacun des deux est sujet et objet en même temps.

Le réciprocatif est également exprimé par la reprise de la voyelle radicale en finale. Nous proposons également le schéma suivant pour sa représentation :

Réciprocatif = Radical - + | - v# |

Exemple :

Radical verbal	Extensif	Base verbale étendue
-dwó'- : "affronter"	-ó	n-dwó'ó : "s'affronter"
-ba'- : "idée d'embrasser"	-á	n-bá'á : "s'embrasser"
-bú'- : "idée de frapper"	-ú	m-bú'ú : "lutter"

3.5.4. Le statif

Le statif ou le positionnel indique une durée ou un état permanent.

Le statif est marqué par l'extension |- e | qui se suffixe au radical verbal selon le schéma suivant :

$$\text{Statif} = \text{Radical} - + | - e |$$

Exemple :

Radical verbal	Extensif	Base verbale étendue
-dat- : "coller"	- ē	ń- dārē : "être collant"
-taŋ- : "résister"	- ē	ń-tāŋ-ē : "être résistant"
-dēŋ- : "viser"	- ē	ń-dēŋ-ē : "luire"

Ici intervient la règle morphophonologique de la spirantisation (voir 3.2.2.).

3.5.5. Le causatif

Le causatif est encore appelé le factitif. Il indique que l'acte n'est pas posé directement par le sujet. Le sujet cause l'action.

Le causatif est marqué par la reprise de la voyelle radicale en finale après le coup de glotte.

Nous avons donc le schéma :

$$\text{Causatif} = \text{Radical} - + | - v\# |$$

Exemple

Radical verbal	Extensif	Base verbale étendue
-fú' : "descendre"	- ú	Ø-fú'ú : "faire descendre"
-kó' - : "monter"	- ó	ń-kó'ó : "faire monter"

3.5.6. Le duratif

Le duratif exprime un procès qui n'est pas bref. Le procès s'étend sur une durée plus ou moins considérable.

Le duratif est marqué par le suffixe |-té|, suivant le schéma ci-après.

Duratif = Radical - + - té

Exemple

Radical verbal	Extensif	Base verbale étendue
ø-ŋēi : "marcher"	- tē	ø-ŋēi-tē : "voyager, faire les cent pas"
ø-nwō- : "appuyer"	- tē	ø-nwō-te : "écraser"
ń-khū : "fuir"	- tē	ń-khū-tē : "courir"

CONCLUSION

Rendue au terme du chapitre trois de notre travail qui a traité de la dérivation verbale de la langue ngombalé, nous rappelons ce qui suit :

Le verbe ngombalé a une base simple faite soit d'un radical verbal uniquement, soit d'un radical verbal suivi d'un suffixe dérivatif, et une base étendue composée d'un radical verbal suivi d'un suffixe dérivatif.

Les six extensions verbales que nous avons identifiées sont :

L'itératif

Le causatif

Le réciprocatif

Le réfléchi

Le duratif

Le statif

Ces extensions sont marquées par les suffixes |-té|, |-e| et |-v|.

La dérivation verbale ainsi présentée marque la fin de la morphologie lexicale.

CHAPITRE 4

LE SYNTAGME VERBAL

INTRODUCTION

Le présent chapitre va s'occuper essentiellement de la morphologie syntaxique du verbe ngómbalé. Notre tâche consistera à identifier les différentes composantes de la phrase en rapport avec le verbe, à les analyser afin de présenter ce rapport et les modifications formelles qui en découlent.

Pour ce faire nous commencerons par inventorier les différents énoncés identifiés dans la langue, puis nous nous intéresserons davantage à l'énoncé déclaratif et à la phrase déclarative, en vue de découvrir les différents types de phrases déclaratives existant dans la langue. Nous examinerons ensuite la valence du verbe, ce qui nous permettra d'identifier les différents actants qui accompagnent le verbe dans la phrase déclarative. Enfin nous examinerons les différentes composantes du syntagme verbal, puis du groupe verbal.

4.1. LE VERBE DANS L'ENONCE NGOMBALE

La langue Ngómbalé comporte quatre types d'énoncés à savoir le déclaratif, l'interrogatif, l'impératif et l'exclamatif.

4.1.1. L'énoncé déclaratif

Il exprime l'énonciation pure et simple d'une assertion.

Exemple :

- eʎupə pə́ Nǎ́ : "Les enfants dorment" (progressif)
- mapfu ʎǎ non'ə mó yè : "La jeune mère allaitera son bébé"
- taalo wo màtúà : "Grand-père a une voiture"
- kâ mó wàk pə́ fé Nǎ́' yé pò : "Notre bébé ne grandit pas vite"

4.1.2. L'énoncé impératif

Il exprime une exhortation. Il sert à donner un ordre, un commandement.

Exemple :

- tō ! : "viens !"
- pwõk lēt ! : "partons"
- pei zók tètáá ! : "balayez la cour !"

4.1.3. L'énoncé interrogatif

Il sert à poser des questions

Exemple :

- èwò kè pó ndàcòsì ? : "Qui a construit l'église ?"
- ò xùd tó ndze' f íh'é ? : "Quand viens-tu à la maison ?"
- à ñé mèzú mbo mô ? : "As-tu donné de la nourriture au bébé ?"

4.1.4. L'énoncé exclamatif

Il exprime des émotions agréables ou non. Il peut s'agir de la joie, la peine, l'étonnement ou d'une impatience quelconque.

Exemple :

- kò kè ñdá' xá có nò ! : "Ne me dis rien !"
- mbwó' nké njí ! : "Si seulement j'avais su !"

4.2. LA PHRASE DÉCLARATIVE NGÓMBÀLÉ

Après la présentation sommaire des énoncés du Ngómbalé, nous nous proposons d'orienter notre étude vers la phrase déclarative, qui nous servira de base pour les prochaines étapes. Nous avons identifié 4 types de phrases déclaratives, qui diffèrent les unes des autres par leur composition.

4.2.1. Le type 1

$P \rightarrow SN + V^i$

La phrase se compose d'un syntagme nominal et un verbe intransitif.

Exemple :

- ò yã ndet : "tu es parti(e)"
- Agatha xùð ndé : " Agatha va dormir"

4.2.2. Le type 2

$P \rightarrow SN_1 + V^t + SN_2$

La phrase est constituée d'un syntagme nominal sujet, un verbe transitif et un syntagme nominal complément d'objet direct.

Exemple :

- mbrekeya pá mbo ñda : "Le maçon construit la maison"
- Kalixta xwɔ ngõ : "Kalixta a un fusil"

4.2.3. Le type 3

$P \rightarrow SN_1 + V^t + SN_2 + SN_3$

La phrase comporte un verbe et 3 syntagmes nominaux, dont un sujet et 2 compléments.

Exemple :

- mángé ñá mèzí mbo mo :
"La femme a donné de la nourriture au bébé"
- ngàñ métáá ké fi melañ'e mbo pei :
"Le marchand vous a vendu des chaussures"



4.2.4. Le type 4

$P \rightarrow SN_1 + V^{\text{être}} + SN_2$

La phrase est composée d'un verbe et deux syntagmes nominaux

Exemple :

- wusenet pá ngo : "Le témoin est malade"

4.3. LA VALENCE DES VERBES

A chaque type de phrase que nous venons d'énumérer correspond un type de verbe bien précis. Ainsi on trouve des verbes intransitifs, des verbes transitifs, des verbes ditransitifs et des verbes d'état.

4.3.1. Les verbes intransitifs (Vⁱ)

Ils admettent un seul actant, en l'occurrence un syntagme nominal sujet.

Nous les schématisons ainsi :

V
|
S

Exemple :

- màṅkhwò pá ñkhute (progressif) : "Le coq court"

Pá ñkhute

|
màṅkhwò'

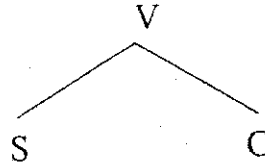
- fò kè lét : "Le chef est parti"

kè lét

|
fò

4.3.2. Les verbes transitifs (V^t)

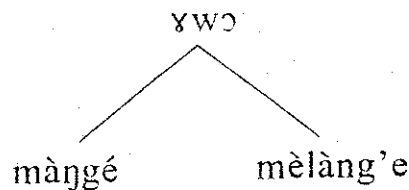
Ils admettent deux actants dont un SN : Sujet et un SN : Complément d'objet direct. Leur schéma est :



Exemple :

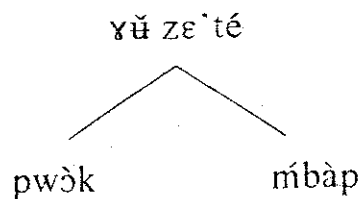
- mǎngé xwǒ mèlǎng'e

"La femme a des chaussures"



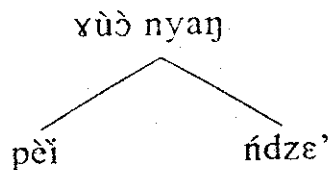
- pwòk xǔ ze'té míbào :

"Nous découperons la viande"



- pèi xùd nyan nídze' :

"Vous allez rester à la maison"



4.3.3. Les verbes ditransitifs (V^{ti})

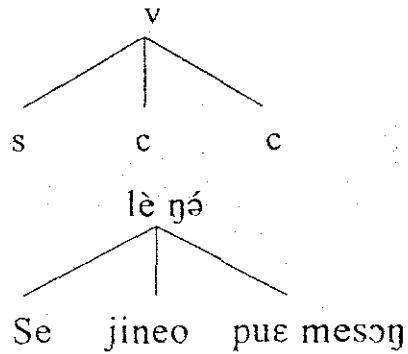
Ce sont des verbes à trois actants. Ils gouvernent trois SN dont un est sujet et les deux autres compléments.

*which theory are you
 applying? it is not a model
 here, for the work, V governs
 the subject
 - change the V to NP
 then NP is the subject*

Exemple :

- Sè lè ñó jinedò mbó pue meson :
"Dieu a doté les êtres humains d'intelligence"

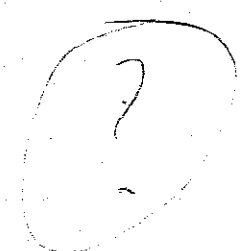
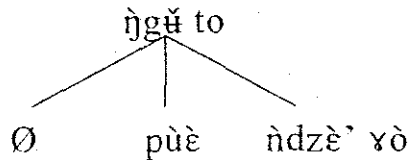
Nous les schématisons ainsi :



*Don't know
to know*

- ? ñgũ to pùè ñdzè' yò :
"Dieu a doté les êtres humains d'intelligence"

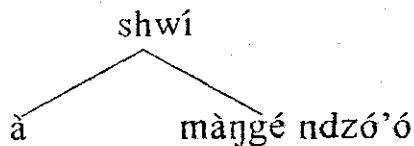
Nous les schématisons ainsi :



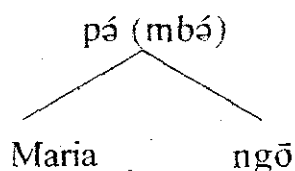
4.3.4. Les verbes d'état

A l'instar des verbes transitifs, les verbes d'état admettent deux actants. Ils gouvernent également deux SN. Cependant, le second SN est un déterminant.

- à shwí mǎngé ndzó'ó :
"Elle paraît mariée"



- Maria pé ngo : "Maria est malade"



4.4. LA STRUCTURATION DU SYNTAGME VERBAL DANS LA PHRASE DE BASE

L'examen de la valence du verbe nous a révélé l'omniprésence d'un sujet à côté du groupe verbal et d'un complément d'objet pour les verbes transitifs. Bitjaa Kody (1990 : 326) constate que « dans les langues indo-européennes et dans celles de la famille Niger-Congo dont la structure syntaxique de base est sujet – verbe – objet, le sujet entraîne souvent un accord sur le verbe de la phrase. »

La langue ngombalé observe également l'ordre syntaxique sujet – verbe – objet, et le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet. Voilà pourquoi nous nous intéressons à ce constituant, premier actant du verbe.

4.4.1. Le sujet

Comme nous venons de le signaler en 4.4, le sujet est un constituant important de la phrase de base. Le dictionnaire de linguistique le définit ainsi :

« La grammaire traditionnelle définit le sujet comme celui qui fait ou subit l'action exprimée par le verbe. C'est ainsi un terme important de la phrase, puisqu'il est le point de départ de l'énoncé et qu'il désigne l'objet ou l'être dont on dit quelque chose en utilisant un prédicat. Le sujet est constitué le plus souvent par un nom (nom proprement dit ou mot substantivé) ou un pronom ; quelque fois une proposition entière joue le rôle du sujet. »

La phrase ngómbalé peut avoir comme sujet un substantif, un pronom ou une autre phrase. Pour mieux cerner la variation en personne et en nombre du verbe nous devons examiner et présenter les différents pronoms personnels qui existent dans la langue.

Dubois et al., (1973 : 397) les définissent comme étant « des mots qui s'emploient pour renvoyer et se substituer à un autre terme déjà utilisé dans le discours (emploi anaphorique) ou pour représenter un participant à la communication, un être ou un objet présents au moment de l'énoncé (emploi déictique). »

Le pronom personnel en langue ngómbalé s'utilise comme sujet aussi bien en emploi anaphorique qu'en emploi déictique. On en compte six dans la langue, dont trois au singulier et trois au pluriel, tel que nous pouvons remarquer dans le tableau suivant :

Personne	Singulier	Pluriel
Première personne	məŋ/ø	pwòk
Deuxième personne	ò	pèi
Troisième personne	à	ɣáp

Tableau 7 : Les pronoms personnels sujets

Le pronom personnel peut aussi remplir la fonction « objet ». Nous examinerons ses formes comme objet dans le paragraphe suivant. Après cet examen du constituant « sujet » de la phrase de base, nous nous proposons d'analyser les constituants « verbe » et « objet » dans le syntagme verbal (SV).

4.4.2. Le syntagme verbal

Le syntagme verbal est formé du verbe et son objet. Le pronom personnel peut remplir les fonctions d'"objet".

Pour les compléments d'objet directs (COD), nous aurons le tableau suivant :

Personne	Singulier	Pluriel
Première personne	ɣâ	wô
Deuxième personne	ɣò	wéi
Troisième personne	yé	ɣáp

Tableau 8 : Les pronoms personnels objets directs

Pour les compléments d'objet indirects, nous aurons le tableau ci-après :

Personne	Singulier	Pluriel
Première personne	màŋ	pwò
Deuxième personne	ɣò	peĩ
Troisième personne	zĩ	páp

Tableau 9 : Les pronoms personnels objets indirects

4.5. LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU GROUPE VERBAL DANS LA PHRASE DE BASE

Nous entendons par groupe verbal l'ensemble formé par le verbe et les modalités de mode, temps, aspect etc...

Sept éléments entrent dans la composition du groupe verbal ngómbalé :

- 1- Le négateur
- 2- Le préfixe verbal
- 3- La marque temporelle
- 4- La marque aspectuelle
- 5- La base verbale
- 6- La pré-finale
- 7- La finale

4.5.1. Le négateur (Neg)

La négation est exprimée par un morphème discontinu dont le premier élément [kâ] se place en début de phrase, avant le sujet (pronom personnel ou préfixe verbal). *Exemple: kâ... le 2nd et 3rd*

4.5.2. Le préfixe verbal

En l'absence du pronom personnel, comme c'est souvent le cas à la première personne du singulier, la personne est marquée par un préfixe verbal. *Exemple*

4.5.3. Le marqueur temporel (MT)

Le marqueur temporel se place en troisième position, immédiatement après le préfixe verbal. *Exemple*

4.5.4. Le marqueur aspectuel

Le marqueur aspectuel est le quatrième élément du groupe verbal et se place entre le marqueur temporel et la base verbale. *Exemple*

4.5.5. La base verbale (BV)

La base verbale occupe la cinquième position dans le groupe verbal. *Exemple*

4.5.6. L'élément pré-final

Cette position est occupée par un pronom personnel objet, qui est le second élément marquant la négation. *Exemple*

4.5.7. L'élément final

La septième place est occupée par le morphème |pɔ|, qui est la dernière marque de la négation dans les phrases interro-négatives. *zuzuz*

CONCLUSION

Nous venons dans ce chapitre intitulé "le syntagme verbal" d'analyser tour à tour la valence du verbe (après avoir inventorié les différents énoncés et les différentes structures de la phrase déclarative), les constituants de la phrase de base, et enfin le groupe verbal.

Nous avons ainsi identifié quatre formes d'énoncés à savoir :

- L'énoncé déclaratif
- L'énoncé interrogatif
- L'énoncé impératif
- L'énoncé exclamatif.

Notre prochaine étape après l'inventaire des énoncés était la valence du verbe. À l'issue de cette analyse nous avons identifié :

- des verbes intransitifs
- des verbes transitifs
- des verbes ditransitifs
- des verbes d'état.

Après l'étude de la valence venait celle du syntagme verbal dans la phrase de base. Il s'agissait, à ce stade de notre analyse, d'étudier les rapports entre le verbe et les autres éléments de cette structure. Toutefois, consciente de l'étroitesse du sujet avec le verbe, nous avons d'abord analysé le sujet, plus précisément le pronom personnel.

Nous avons ensuite analysé l'objet, troisième constituant de la phrase de base, en insistant essentiellement sur le pronom personnel.

Enfin venait l'analyse du groupe verbal qui comporte sept éléments.

Notre prochain chapitre traitera de la flexion du verbe.

CHAPITRE 5

LA FLEXION VERBALE

INTRODUCTION

Nous avons analysé au chapitre quatre le syntagme verbal et le groupe verbal. Nous avons alors identifié les éléments suivants cités en ordre : le négateur - le préfixe verbal - le marqueur temporel - le marqueur aspectuel - la base verbale - l'élément pré-final - l'élément final.

À présent, nous abordons la flexion.

Essono (1998 : 116) définit la flexion en ces termes :

« La flexion est un procédé morphologique qui consiste à ajouter au radical des affixes ou désinences propres à exprimer des catégories grammaticales... ».

L'objet de notre chapitre étant la flexion verbale, nous nous limiterons à l'étude des catégories grammaticales verbales. Il s'agira pour nous d'analyser les différentes formes que peut prendre le verbe dans l'énoncé, en rapport avec les catégories de mode, de temps, de personne nombre, d'aspect et de négation.

5.1. TEMPS ET MODES

Le mode tel que défini par Dubois et al (1973 : 321) est :

« une catégorie grammaticale associée généralement au verbe et traduisant le type de communication institué par le locuteur entre lui et son interlocuteur (statut de la phrase), ou l'attitude du sujet parlant à l'égard de ses propres énoncés ».

Nous pouvons donc affirmer, à la lumière de cette définition du dictionnaire de linguistique, que le mode nous renseigne sur l'attitude du locuteur vis à vis de son interlocuteur ou bien vis à vis de l'action exprimée par le verbe.

Le temps quant à lui nous permet de situer l'action exprimée par le verbe. Bee Joan L. (1985 : 191), cité par Alice Chantal Bibi, le définit comme suit :

"Tense is the category that covers reference to time divided into three parts in some languages : time preceding the speech events, time simultaneous with the speech events, and time subsequent to the speech events".

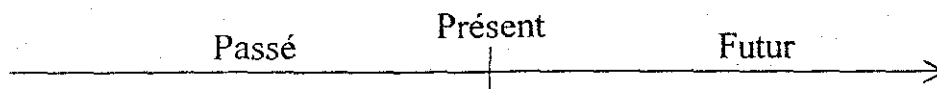
Le temps ainsi divisé laisse apparaître trois axes principaux : l'axe du présent, l'axe du passé et l'axe du futur.

Les définitions du temps et du mode nous présentent ces deux catégories verbales comme étant liées. Il n'est pas aisé d'analyser l'une sans faire allusion à l'autre. Pour cette raison nous nous proposons de les analyser simultanément ainsi qu'il suit :

- Les temps du mode indicatif
- Le mode impératif
- Le mode optatif
- Le mode conditionnel.

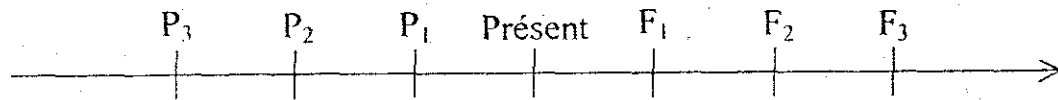
5.1.1. Les temps du mode indicatif

L'indicatif est le mode de l'assertion, du procès actualisé ou susceptible d'être actualisé. L'indicatif se réalise selon les 3 axes que nous avons énumérés plus haut à savoir le présent, le passé et le futur. Il peut être représenté de la manière suivante :



En ngombalé l'éloignement entre le moment du procès et le moment de l'énonciation n'est pas uniforme. Aussi pouvons nous subdiviser le passé en trois temps qui vont se situer à différents points sur l'axe du passé et le futur

également en trois temps qui se situeront à différents points sur l'axe du futur.
 Nous aurons alors le nouveau diagramme suivant :



P_1 = Passé 1

P_2 = Passé 2

P_3 = Passé 3

F_1 = Futur 1

F_2 = Futur 2

F_3 = Futur 3

5.1.1.1. *Le présent de l'indicatif*

L'événement décrit par le verbe se passe au moment de l'énonciation. Le procès et l'énonciation sont simultanés. Le présent peut aussi exprimer une action habituelle.

Sur le plan segmental la flexion du verbe Ngómbalé au présent de l'indicatif ne présente aucune marque particulière, si ce n'est l'absence du préfixe [N-], cette nasale homorganique qui représente l'infinitif. Nous nous proposons alors de désigner le morphème zéro [ø-] comme la marque du présent de l'indicatif.

Sur le plan suprasegmental cependant le radical verbal et éventuellement le suffixe dérivationnel portent un ton moyen. Nous proposons pour ce temps de l'indicatif le schéma suivant :

Présent = PV / ø + ø + BV

Exemple :

ńdzāp : "chanter"

Paradigme

mèŋ/ø ñdzāp	pwòk zāp
ò zāp	pèi zāp
à zāp	ɣáp zāp

ńdé : "dormir"

Paradigme

mèŋ/ø ñdē	pwòk lē
ò lē	pèi lē
à lē	ɣáp lē

Franket

Les règles qui interviennent dans la conjugaison des verbes au présent de l'indicatif sont les suivantes :

- La minasalisation
- La spirantisation

* La minasalisation

$$C \begin{bmatrix} + \text{occlusive} \\ - \text{nasale} \end{bmatrix} \rightarrow CC \begin{bmatrix} + \text{occlusive} \\ + \text{nasale} \end{bmatrix} // \text{ nasale - / \# -}$$

in this dictionary

Lecture

Une consonne occlusive non nasale devient une séquence occlusive minasale, si elle est précédée d'une nasale ou si elle est en position initiale absolue.

Exemple :

ńkhūte : "courir"

mèŋ/ø nkhūte

"je cours"

ò khūte

"tu cours"

*no de you
copy this way
with me from*

* La spirantisation

$$C \begin{bmatrix} + \text{occlusive} \\ + \text{sonore} \end{bmatrix} \rightarrow C \begin{bmatrix} + \text{occlusive} \\ + \text{constrictive} \end{bmatrix} / \# -$$

Journal
à la spirantisation
jeu bonjour
l'indig. respect de la spirantisation

Lecture

Une consonne occlusive sonore devient une consonne constrictive en initiale de radical.

Exemple :

mèŋ/ø ñdē : "je dors"

ò lē : "tu dors"

5.1.1.2. *Le passé de l'indicatif*

Le Ngómbàlé présente 3 temps au passé :

- Le passé 1 (: Passé immédiat très proche du moment de l'énonciation.
- Le passé 2 (P₂) : C'est un passé récent.
- Le passé 3 (P₃) : C'est un passé lointain.

5.1.1.2.1. *Le passé immédiat (P₁)*

Le passé 1 sert à exprimer une action qui s'est déroulée, il y a peu de temps, une action qui vient d'être accomplie.

Il exprime des actions passées de la journée où l'énonciation se fait. Le P₁ est marqué par le morphème [yá], qui se place entre le préfixe verbal et la forme infinitive. Nous le schématisons ainsi :

$$P_1 = PV / \emptyset + yá + \text{Inf.}$$

Exemple :

- ñé : "donner"

Paradigme

màŋ ø nyă ñā

ò yă ñā

à yă ñā

pwòk yă ñā

pèi yă ñā

ɣáp yă ñā

- ñdēt : "partir"

Paradigme

màŋ ø nyă ñdēt

ò yă ñdēt

à yă ñdēt

pwòk yă ñdēt

pèi yă ñdēt

ɣáp yá ñdēt

La règle qui intervient dans la conjugaison au (P₁) est l'assimilation tonale.

Il y a assimilation tonale lorsqu'une syllabe subit des modifications sur le plan tonal au contact d'une syllabe voisine, si bien que les deux syllabes aient un ton commun.

màŋ nyă ñā ñdēt
ò yă ñā ñdēt
à yă ñā ñdēt
pwòk yă ñā ñdēt
pèi yă ñā ñdēt
ɣáp yă ñā ñdēt

Écriture de la règle

TH → TBH / TB -

Lecture

Un ton ponctuel haut devient un ton modulé bas-haut, s'il est précédé d'un ton bas.

Exemple

Paradigme

ñdé : "dormir"

màŋ / ø nyă ñdé

ò yă ñdé

à yă ñdé

pwòk yă ñdé

pèi yă ñdé

ɣáp yá ñdé

màŋ nyă ñdé ñdēt
ò yă ñā ñdēt
à yă ñā ñdēt
pwòk yă ñā ñdēt
pèi yă ñā ñdēt
ɣáp yă ñā ñdēt

màŋ nyă ñdé ñdēt
ò yă ñdēt
à yă ñdēt
pwòk yă ñdēt
pèi yă ñdēt
ɣáp yá ñdēt

5.1.1.2.2. Le passé récent (P₂)

Le passé récent sert à exprimer une action accomplie. Il ne désigne pas un moment précis du passé. Le locuteur l'utilise pour exprimer les événements dont il se souvient, comme s'ils s'étaient déroulés seulement un jour avant. Pourtant il peut s'agir d'hier, d'il y a 2 jours, une semaine, un mois, voir un an.

La marque du passé récent est le morphème [kè], qui se place également entre le préfixe verbal (le cas échéant) et la base verbale selon le schéma suivant :

$$P_2 = PV / \emptyset + k\grave{e} + BV$$

Exemple

- ηέι : "marcher"

séa : "déchirer"

Paradigme

Paradigme

màη / ∅ ηkè ηέι

màη / ∅ ñkè séa

ò kè ηέι

ò kè séa

à kè ηέι

à kè séa

pwòk kè ηέι

pwòk kè séa

pèi kè ηέι

pèi kè séa

γáp kè ηέι

γáp kè séa

*whit pour VP
bien de h...
...
...
...*

La règle morphologique qui intervient dans la conjugaison au P₂ est la minasalisation.

- La minasalisation : voir 5.1.1.1*

5.1.1.2.3. Le passé lointain (P₃)

Le passé 3 décrit une action située à un moment très éloigné du moment de l'énonciation. Cependant le locuteur peut choisir de décrire des événements d'il y

a une semaine, un mois ou un an en utilisant le P3, si leur souvenir n'est pas très frais dans sa tête, ou encore s'il n'a pas envie de s'en souvenir clairement.

La marque du P₃ est le morphème |lè| qui se place également entre le préfixe verbal (pronom personnel) et la base verbale suivant le schéma ci-après :

$$P_3 = PV / \emptyset + \text{dè} + BV$$

Exemple :

míbá'á : "s'embrasser"

fwók : "être clair"

Paradigme

Paradigme

màŋ / ø ñdè pá'á

màŋ / ø ñdè fwók

ò lè pá'á

ò lè fwók

à lè pá'á

à lè fwók

pwòk lè pá'á

pwòk lè fwók

pèi lè pá'á

pèi lè fwók

ɣáp lè pá'á

ɣáp lè fwók

5.1.1.3. Le futur de l'indicatif

A l'instar du passé, le futur de l'indicatif se subdivise en 3 temps, qui sont :

- le futur 1 (F₁), qui est un futur imminent ;
- le futur 2 (F₂), qui est assez proche du moment de l'énonciation ;
- le futur 3 (F₃), qui est lointain.

5.1.1.3.1. Le futur 1 (F₁)

C'est un futur immédiat. Il exprime une action, qui ne saurait tarder à se réaliser. On l'utilise quand on est sûr de l'imminence de l'événement.

Le F₁ est marqué par le morphème |N̄guɔ|, qui signifie "aller". Il se place entre le préfixe verbal, le cas échéant et la forme infinitive selon le schéma ci-après :

$$F_1 = PV / \emptyset + |N̄guɔ| + Inf.$$

Exemple :

ńdé : "dormir"

fwí : "ressembler"

Paradigme

Paradigme

məŋ / ə ŋgùɔ ńdé : "je dormirai"

məŋ / ə ŋgùɔ fwí : "je ressemblerai"

ò xùɔ ńdé : "tu dormiras"

ò xùɔ fwí : "tu ressembleras"

à xùɔ ńdé : "il dormira"

à xùɔ fwí : "il ressemblera"

pwòk xùɔ ndé : "nous dormirons"

pwòk xùɔ fwí : "nous ressemblerons"

pèi xùɔ ńdé : "vous dormirez"

pèi xùɔ fwí : "vous ressemblerez"

xáp xùɔ ńdé : "ils dormiront"

xáp xùɔ fwí : "ils ressembleront"

5.1.1.3.2. Le futur 2 (F₂)

Le F₂ exprime une action, qui sera réalisée prochainement, qui sera réalisée prochainement, dans un délai que le locuteur considère comme assez court. Le procès peut avoir lieu dans un jour, une semaine, voire un mois.

Le F₂ est marqué par le morphème libre |N̄gu|, qui signifie "faire", selon le schéma suivant :

$$F_2 = PV / \emptyset + |N̄gu| + Bv$$

Exemple :

míbéa : "devenir fou"

Paradigme

mèη / ø ηgū pea : "je deviendrai fou"

ò χū péa : "tu deviendras fou"

à χū péa : "il/elle deviendra fou"

pwòk χū péa : "nous deviendrons fous"

pèi χū péa : "vous deviendrez fous"

χáp χū péa : "ils deviendront fous"

ήkhūtē : "courir"

Paradigme

mèη / ø ηgū khūtē : "je courrai"

ò χū khūtē : "tu courras"

à χū khūtē : "il/elle courra"

pwòk χū khūtē : "nous courrons"

pèi χū khūtē : "vous courrez"

χáp χū khūtē : "ils/elles courront"

Les règles qui interviennent dans la conjugaison au F₂ sont :

- La mĩnasalisation

- La spirantisation

- La mĩnasalisation : voir 5.1.1.1*
- La spirantisation : voir 5.1.1.1**

5.1.1.3.3. *Le futur 3 (F₃)*

Il exprime une action que l'on estime très éloignée du moment de l'énonciation.

Il est marqué par le morphème libre [Ŋguo tãã], suivant le schéma ci-après :

$$F_3 = PV / \emptyset + | \eta g \ddot{u} \circ t \ddot{a} a | + BV$$

Exemple :

ńdé : "dormir"

Paradigme

məŋ / ɔ ŋgũɔ tāa lē : "je dormirai"

ò xũɔ tāa lē : "tu dormiras"

à xũɔ tāa lē : "il dormira"

pwòk xũɔ tāa lē : "nous dormirons"

pèi xũɔ tāa lē : "vous dormirez"

xáp xũɔ tāa lē : "ils dormiront"

ńgwō : "avoir"

Paradigme

məŋ / ɔ ŋgũɔ tāa xwō : "j'aurai"

ò xũɔ tāa xwō : "tu auras"

à xũɔ tāa xwō : "il aura"

pwòk xũɔ tāa xwō : "nous aurons"

pèi xũɔ tāa xwō : "vous aurez"

xáp xũɔ tāa xwō : "ils auront"

La règle qui intervient dans la conjugaison au F3 est la spirantisation.

* Spirantisation : Voir 5.1.1.1.**

5.1.2. Le mode impératif

L'impératif est le mode de l'exhortation et du commandement. Le locuteur donne un ordre et attend une certaine réaction provoquée chez son (ses) interlocuteur par l'énoncé.

L'impératif comporte trois personnes :

- La première c'est la 2^e personne du singulier, que nous notons (Imp₁).
- La deuxième c'est la 1^e personne du pluriel que nous notons (Imp₂).
- La troisième est la 2^e personne du pluriel notée (Imp₃).

5.1.2.1. La deuxième personne du singulier (Imp₁).

L'Imp₁ s'adresse à un interlocuteur seul. Le verbe est dépourvu de son préfixe verbal.

La syllabe finale porte un ton modulé descendant. Nous le schématisons ainsi :

$$\text{Imp}_1 = \emptyset + \text{BV} + \text{THB}$$

Exemple :

- ntáté : "trier"

\emptyset tátê ! : "trie" !

PV BV

- \emptyset - ηά : "donner"

\emptyset ηâ ! : "donne" !

PV BV

5.1.2.2. *La première personne du pluriel (Imp₂)*

L'impératif 2 s'adresse à plusieurs personnes, y compris le locuteur. Il est pourvu de son préfixe verbal. Il se schématise ainsi qu'il suit :

$$\text{Imp}_2 = \text{pwòk} + \text{Bv}$$

Exemple :

- ndēt : "parti"

pwòk lēt ! : "partons !"

PRO BV

- ntsó' : "ouvrir"

pwòk tsó' ! : "ouvrons!"

PRO BV

5.1.2.3. *La deuxième personne du pluriel (Imp₃)*

L'impératif 3 s'adresse à plusieurs personnes, dont le locuteur ne fait pas partie. Il est pourvu de son préfixe verbal et peut être schématisé ainsi :

$$\text{Imp}_3 = \text{pèi} + \text{Bv}$$

Exemple :

pèi lèt ! : "partez !"

PRO BV

pèi tsó' ! : "ouvrez !"

PRO BV

5.1.3. Le mode subjonctif

Le subjonctif exprime une action dont *la réalisation n'est pas certaine*. Le dictionnaire de linguistique le définit comme « l'ensemble des formes verbales qui, en français, traduisent, (1) dans les phrases directes, le mode de l'optatif (...) et le mode impératif à la troisième personne, (...) (2) dans les phrases indirectes et subordonnées, le mode du non assumé ».

En ngómbalé, le subjonctif remplit toute ces fonctions et va même au delà. Outre l'optatif, l'impératif et le non-assumé, il exprime également le regret. Le subjonctif ngómbalé se présente sous 2 formes :

Une première forme que nous allons appeler le subjonctif 1 (Subj₁) et une deuxième que nous nommerons subjonctif 2 (Subj₂).

5.1.3.1. Le subjonctif 1 (Subj₁)

Le subjonctif 1 exprime le désir ou le souhait. En plus de l'optatif, il peut aussi servir à donner un ordre.

Il est marqué par le morphème |ngó|, qui se place avant le préfixe verbal. Nous le schématisons ainsi :

$$\text{Subj}_1 = |\text{ngó}| + \text{PV} / \emptyset + \text{BV}$$

Exemple :

- mbó : "construire"

Paradigme

ngó mbó

ngó ò pó

ngó à pó

ngó pwòk pó

ngó pèi pó

ngó yáp pó

- Ngwó : "avoir"

Paradigme

ngó ñgwó

ngó ò ywó

ngó à ywó

ngó pwòk ywó

ngó pèi ywó

ngó yáp ywó

Les règles qui interviennent dans la conjugaison au subjonctif 1 est la spirantisation.

- La spirantisation : voir ...

5.1.3.2. Le subjonctif 2 (Subj₂)

Le subjonctif 2 exprime le regret. Le locuteur a perdu tout espoir de voir l'action se réaliser. Il exprime plus le désir ou le souhait, il ne formule pas non plus une exhortation, mais il évoque le procès simplement pour regretter qu'il n'ait pu se réaliser.

Le subjonctif 2 est marqué par le morphème discontinu [mbwóh'...ke].
Son schéma est le suivant :

Subj₂ = [mbwóh'] + PV / ø + [ké] + Inf.

Exemple :

- ndzēyē : "respirer"

Paradigme

mbwó' ñké ndzēyē

mbwó' ò ké ndzēyē

mbwó' à ké ndzēyē

mbwó' pwòk ké ndzēyē

mbwó' pèi ké ndzēyē

mbwó' yáp ké ndzēyē

- ñkhū : "fuir"

Paradigme

mbwó' ñké ñkhū

mbwó' ò ké ñkhū

mbwó' à ké ñkhū

mbwó' pwòk ké ñkhū

mbwó' pèi ké ñkhū

mbwó' yáp ké ñkhū

5.1.4. Le mode conditionnel

A l'instar du subjonctif, le conditionnel exprime aussi le procès non assumé. Le locuteur juge la réalisation de l'action hypothétique.

Le conditionnel ngómbalé se présente sous deux formes qui sont le conditionnel I (cond₁) et le conditionnel deux (cond₂).

5.1.4.1. Le conditionnel I

Il exprime une action non encore réalisée, mais dont la réalisation, bien que soumise à une condition, reste possible. Le cond₁ présente un procès susceptible de se réaliser, si certaines conditions sont réunies.

Il se matérialise dans une phrase complexe, selon le schéma suivant :

$$\text{Cond}_1 = |\text{n}\dot{\text{i}}| + \text{PV} / \emptyset + \text{MT} + \text{BV} + \text{PV} / \emptyset + \text{BV}$$

Exemple :

nĩ ñgũ ngwõ nkap, ñzeũ màtúà
PPV PV MT BV SN PV BV SN

"Si j'ai de l'argent, je m'achète une voiture"

nĩ à xũ ngwõ tám zõ, à xũ tõ nzè' xõ
PPV PV MT BV SN ADV PV MT BV SN POSS

"s'il/si elle a le temps demain il/ elle viendra chez toi."

5.1.4.2. Le conditionnel 2

Il exprime une action qui n'a pas eu lieu dans le passé, parce que certaines conditions n'étaient pas réunies.

On l'exprime également dans une phrase complexes, suivant le schéma suivant :

$Cond_2 = PV / \emptyset + MT + xĩ'ĩ + Inf, mĩ + PV / \emptyset + MT + BV$
--

Exemple :

- Pwòk kè xĩ'ĩ ñgwõ Nkāp, mĩ pwò kè
PV MT Mod Inf SN Mod PV MT

Zéu màtúà

BV SN

" Si nous avions de l'argent nous aurions acheté une voiture"

à lè xĩ'i ñtó, mĩ à lè põ ñdá
PV MT MOD INF MOD PV MT BN SN

"S'il était venu, il aurait construit la maison"

5.2. L'ASPECT

D'après Dubois et al (1973 : 53), "l'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (...), c'est à dire la représentation de sa durée, de son déroulement..."

Crevisse (1969 : 559) cité par Nguendjio (1989 : 222) le définit comme ceci :

« L'aspect c'est le caractère de l'action considérée dans son développement, l'angle particulier sous lequel le déroulement (le "procès") de cette action est envisagé, à l'indication de la phrase à laquelle le procès est à son déroulement. C'est donc en somme la manière dont l'action se situe dans la durée ou dans les parties de la durée. »

Ces deux définitions nous présentent l'aspect comme une catégorie qui s'intéresse uniquement à la durée et au déroulement du procès. Nguendjio (1989) abonde dans le même sens et va plus loin : Il établit la distinction entre l'aspect et le temps en ces termes :

« La notion d'aspect apparaît comme une notion qui participe essentiellement dans la durée. C'est là l'unique critère qui le distingue du temps. »

Nous allons organiser l'étude de l'aspect en trois grands groupes qui sont :

- Les aspects inhérents
- Les aspects dérivés
- Les aspects lexicalisés.

5.2.1. Les aspects inhérents

L'aspect est inhérent lorsque l'information le concernant est contenue dans les constructions et indissociable de ces dernières. Nous avons examiné au chapitre trois des extensions qui exprimaient les aspects inhérents duratif et statique.

5.2.2. Les aspects dérivés

Les aspects dérivés sont exprimés dans différentes formes verbales d'un procès lorsqu'il est conjugué. Nous examinons les deux aspects dérivés qui sont :

- Le perfectif
- L'imperfectif

5.2.2.1. Le perfectif

Le perfectif, encore appelé l'accompli, exprime le caractère d'un procès réalisé comme un tout et en une seule fois.

Ngue Um, citant B Comrie (1976 :6) le décrit ainsi :

"The verb presents the totality of the situation referred to without reference to its internal temporal constituency. The whole of the situation is presented as a single analysable whole with beginning middle, and end rolled into one."

Le perfectif ne tient pas compte du moment du déroulement du procès. C'est ainsi qu'il est possible d'avoir un accompli passé, présent et même futur.

Le perfectif est marqué en langue ngómbàlé par les marqueurs temporels [yá], [kè], [dè], [ńgūɔ], [ńgū], [ńgūɔ tāa]. En l'absence des marqueurs temporels l'accompli passé est marqué par le ton haut (TH) sur le radical verbal.

Exemple :

- ndé : "dormir"

mó yá ndé
enfant P₁ dormir
"l'enfant a dormi"

- ndzōk : "balayer"

ò zók
"tu as balayé"
"ils/elles partiront"

- ndēt : "partir"

ɣáp ɣū lēt
ils/elles F₂ partir
"ils/elles partiront"

5.2.2.2. L'imperfectif

L'aspect imperfectif exprime le caractère non accompli du procès. Il décrit l'action dans son déroulement, il décrit aussi une action qui se déroule régulièrement, qui se répète au point où elle est devenue une habitude. A ce propos, Nguendjio (1989), citant Comrie (1976 : 4) écrit :

"The imperfective looks at the situation from inside, and as such is crucially concerned with the internal structure of the situation, sure it can both look backwards towards the beginning of the situation and look forwards to the end of the situation, and indeed is equally appropriate if the situation is one that lasts through all the time without any beginning and without any end."

Dans la langue ngómbalé, l'imperfectif est exprimé par les deux aspects suivants :

- L'habituel
- Le progressif

5.2.2.2.1. L'habituel

L'habituel exprime un procès qui se répète, tant et si bien qu'il est devenu une habitude. Même si, chaque fois qu'il a lieu, il est accompli, le locuteur sait et insinue qu'il recommencera. C'est ce caractère qui lui confère l'imperfectivité.

L'habituel est marqué dans la langue ngómbàlé par les morphèmes libres |ńyań| qui signifie "rester" et |mbé| qui signifie "être" employés côte à côte.

Exemple :

ò nyáń mbé ńzāp

PRO rester être chanter

"Tu as l'habitude de chanter / tu chantes souvent"

ʒáp nyáń mbé fí

PRO rester être vendre

"ils/elles ont l'habitude de vendre / ils/elles vendent souvent"

5.2.2.2.2. Le progressif

Le progressif encore appelé continuatif est l'aspect du procès en cours. Il est marqué par le verbe être employé comme auxiliaire.

- Le progressif présent

Il exprime une action simultanée à l'énonciation. Le morphème libre |mbā| s'intercale dans la phrase selon le schéma suivant :

Prog. présent = PV / ø + mbā + Inf

Exemple :

éxùpè pǎ ñdé
enfants être dormir
"les enfants sont en train de dormir"
mbá fú'ú
PV être faire descendre
"je suis en train de faire descendre"

La règle qui intervient pour la formation du progressif présent est le dévoisement.

* Le dévoisement

$$C \begin{bmatrix} + \text{occlusive} \\ + \text{sonore} \end{bmatrix} \rightarrow C \begin{bmatrix} + \text{occlusive} \\ - \text{sonore} \end{bmatrix} \# -$$

Lecture

Une consonne occlusive sonore devient une consonne occlusive non sonore en position initiale.

- Le progressif passé I (Prog P_I)

Le progressif passé I s'intègre dans la phrase selon le schéma ci-après :

$$\text{Prog. P}_I = \text{PV} / \emptyset + \text{yá} + |\text{mbá}| + \text{Inf}$$

Exemple :

nyǎ mbá ñcú'ú
PV + P_I être assembler
"j'étais en train d'assembler"
pwòk yǎ mbá ñcú'
PRO P_I être piler
"nous étions en train de piler"

yáp yǎ mbó ícú'

PRO P₁ être venir

"ils/elles étaient en train de venir"

La règle qui intervient dans la formation du progressif passé 1 est l'assimilation tonale.

- Assimilation tonale (voir 5.1.1.2.1.*)

- Le progressif passé 2 (Prog P₂)

Le progressif passé 2 s'intègre dans la phrase suivant le schéma ci-après :

$\text{Prog. P}_2 = \text{PV} / \emptyset + |\text{kè}| + |\text{mbó}| + \text{Inf}$

Exemple :

ńké pǎ ńzéú

PV + P₂ être acheter

"j'étais en train d'acheter"

ò ké pǎ ńdā

PRO P₂ être dire

"tu étais en train de dire"

La règle qui intervient pour la formation du progressif passé 2 est le dévoisement.

- Le dévoisement (voir 5.2.2.2.2.*)

- Le progressif passé 3 (Prog P₃)

Il s'intègre dans la phrase selon le schéma ci-après :

$\text{Prog. P}_3 = \text{PV} / \emptyset + |\text{dè}| + |\text{mbó}| + \text{Inf}$

Exemple :

ńdè pǎ ńzé'té

PV + P₂ être découper

"j'étais en train de découper"

ò lè pə ńzōté

PRO P₃ être insulter

"tu étais en train d'insulter"

Les règles qui interviennent dans la formation du progressif passé 3 sont :

* Le dévoisement

* La spirantisation

• Le dévoisement (voir...)

• La spirantisation (voir...)

- Le progressif futur 1 (Prog F₁)

Le schéma de Prog F₁ est le suivant :

$$\text{Prog. F}_1 = \text{PV} / \emptyset + |\acute{n}g\acute{u}\acute{o}| + |p\bar{e}| + \text{BV}$$

Exemple :

ńgūo pə zōk

PV + aller être balayer

"je vais être en train de balayer"

ɣáp ɣūo pə zōk

Ils/elle aller être balayer

"ils/elles vont être en train de balayer"

La règle qui interviennent dans la formation du progressif futur 1 est :

• La spirantisation (voir 5.1.1.1.**)

- Le progressif futur 2 (Prog F₂)

Le Progressif Futur 2 se forme selon le schéma suivant :

$$\text{Prog. F}_2 = \text{PV} / \emptyset + |\acute{n}g\bar{u}| + |p\bar{e}| + \text{BV}$$

Exemple :

̀ngū pá tsat
PV + faire être parler
"je serai en train de parler"

pèi ɣū pá sōk
PRO aller être laver
"vous serez en train de laver"

La règle qui intervient dans la formation du progressif Futur 2 est la spirantisation.

- Le progressif futur 3 (Prog F₃)

Le Progressif Futur 3 se forme selon le schéma suivant :

$\text{Prog. F}_3 = \text{PV} / \emptyset + \text{̀ngū} \text{ tāa} + \text{pā} + \text{BV}$
--

Exemple :

̀ngū tāa pá kó'
PV F₃ être monter
"je serai en train de monter"

pwòk ɣū tāa pá lēt
PRO aller être laver
"nous serons en train de partir"

Voilà présentés les aspects dérivés que sont le perfectif et l'imperfectif en langue ngómbalé. Notre prochain paragraphe va examiner les aspects lexicalisés.

5.2.3. Les aspects lexicalisés

Les aspects lexicalisés sont marqués par un auxiliaire. On en distingue deux en ngómbalé, notamment l'inchoatif et le complétif.

5.2.3.1. L'inchoatif

L'inchoatif exprime une action qui commence. Il est marqué par le morphème |ńdʒĩ| qui signifie commencer. Le verbe reste à l'infinitif et l'auxiliaire est conjugué au temps désiré. Son schéma est le suivant :

Inchoatif = |ńdʒĩ| + infinitif

Exemple

màŋ ŋkè ʒĩ ńda?

Pro MT Aux Inf.

"J'ai commencé à dire"

5.2.3.2. Le complétif

Le complétif exprime une action qui s'achève. Il est marqué par l'auxiliaire |mīāk| qui signifie terminer / achever. Le verbe reste à l'infinitif et l'auxiliaire conjugué au temps voulu. Son schéma est le suivant :

Complétif = |mīāk| + infinitif

Exemple

eghùpè kè mīāk ńzé?té

enfants MT Aux Inf.

"les enfants ont fini de découper"

5.3. LA NEGATION

La négation est le mode qui permet au locuteur de nier le procès ou d'exprimer une interdiction. Il convient de souligner que les refus et l'interdiction se font toujours dans l'une des catégories modales que nous avons étudiées plus

haut. Alors l'analyse de la négation ne saurait se faire en dehors d'elles. Aussi allons-nous étudier la négation à l'indicatif, puis à l'impératif, ensuite au subjonctif et enfin au conditionnel.

5.3.1. La négation aux temps de l'indicatif

A l'indicatif la négation est marquée par un morphème discontinu composé de |ká...|, du pronom personnel objet correspondant et de |pɔ| en finale. Sa formule est :

$$\text{Nég} = \text{ká} + \text{PV} / \emptyset + \text{BV} + \text{PRO}$$

5.3.1.1. La négation au présent de l'indicatif

La négation au présent de l'indicatif du Ngómbalé est marquée, comme nous l'avons dit tantôt, par le morphème discontinu |ká...PRO| suivant la formule :

$$\text{Nég. présent} = \text{ká} + \text{PV} / \emptyset + \text{BV} + \text{PRO}$$

Exemple :

- m̀bá ngo : "être malade"

Forme affirmative

m̀bá ngo

PV + être malade

"je suis malade"

ò pá ngo

PRO être malade

"tu es malade"

forme négative

ká m̀bá ngò yà

Nég. PV + être malade PRO

"Je ne suis pas malade"

ká ò pá ngo yò

Nég. PRO être malade PRO

"tu n'es pas malade"

5.3.1.2. La négation au passé

Elle tient compte des trois formes du passé existantes dans la langue.

5.3.1.2.1. La négation au passé 1

La négation cause l'élision de la marque temporelle [yǎ]. Elle s'intègre dans la phrase selon la formule suivante :

$$\text{Nég. P}_1 = |\text{ká}| + \text{PV}/\emptyset + \text{BV} + \text{PRO}$$

Exemple :

- ñé : "donner"

nyǎ ñé
PV + MT BV

"j'ai donné"

ká ø ñŋə ɣà
Neg PV BV PRO

"Je n'ai pas donné"

5.3.1.2.2. La négation du passé 2

Le morphème de la négation s'intègre dans la phrase suivant le schéma ci-après :

$$\text{Nég. P}_2 = |\text{ká}| + \text{PV}/\emptyset + \text{MT} + \text{BV} + \text{PRO}$$

Exemple :

- ñzók : "balayer"

à kè zók
PRO P₂ balayer

"il/elle a balayé"

ká à kè zók yé
Nég. PRO P₁ balayer PRO

"il/elle n'a pas balayé"

5.3.1.2.3. La négation au passé 3

Elle s'intègre dans la phrase selon le schéma suivant :

$$\text{Nég. P}_3 = \text{ká} + \text{PV}/\emptyset + \text{MT} + \text{BV} + \text{PRO}$$

Exemple :

- ntíet : "sauter"

σ ñdè tíet

PV MT BV

"j'ai sauté"

ká σ ñdè tíet yá

Neg PV MT BV PRO

"je n'ai pas sauté"

5.3.1.3. La négation au futur

Pour les trois temps du futur la formule est la même. C'est à dire :

$$\text{Nég. F} = \text{ká} + \text{PV}/\emptyset + \text{MT} + \text{BV} + \text{PRO}$$

5.3.1.3.1. La négation au futur 1

Le schéma est le suivant :

$$\text{Nég. F}_1 = \text{ká} + \text{PV}/\emptyset + \text{MT} + \text{BV} + \text{PRO}$$

Exemple :

- ñdé : "dormir"

nguō ñdé

PV + MT BV

"je vais dormir"

ká nguō ñdé yā

Neg PV +MT BV PRO

"je ne vais pas dormir"

5.3.1.3.2. La négation au futur 2

Nég. F₂ = ká + PV/ø + MT + BV + PRO

Exemple :

- νόη'έ : "allaiter"

ò γũ νόη'e

PRO MT BV

"tu allaiteras"

ká ò γũ νόη'e γà

Neg PRO MT BV PRO

"tu n'allaiteras pas"

5.3.1.3.3. La négation au futur 3

Nég. F₃ = ká + PV/ø + MT + BV + PRO

Exemple :

- ηεite : "voyager"

pwðk γũ taa ηεite

PRO MT BV

"nous voyagerons"

ká pwðk γũ taa ηεite wók

Neg PRO MT BV PRO

"nous ne voyagerons pas"

5.3.2. La négation à l'impératif

Elle est marquée par le morphème [ko] qui se place en position initiale. A l'impératif I (2^e personne du singulier) le préfixe verbal (pronom personnel), qui n'existe pas à la forme affirmative, apparaît explicitement à la forme négative. La négation à l'impératif peut être schématisée ainsi :

Nég. Imp = ko + ø + BV

Exemple :

- ñdēt: "partir"

Forme affirmative

lēt ! : "pars !"

pwòk lēt ! : "partons !"

pèi lēt ! : "partez !"

Forme négative

kò ò lēt ! : "ne pars pas !"

kò pwòk lēt ! : "ne partons pas !"

kò pèi lēt ! : "ne partez pas !"

Conditionnel!
eg. je n'aurais pas mangé

CONCLUSION GENERALE

Rendue au terme de notre analyse du verbe ngómbalé, nous nous devons de présenter sommairement les résultats, auxquels nous sommes parvenus, tout en évoquant les problèmes rencontrés.

Notre travail n'est pas le tout premier, qui porte sur la description de cette langue. Il intervient en troisième position après les études suivantes :

- Esquisse de la phonologie du ngómbalé ;
- Esquisse de la morphologie nominale du ngómbalé.

Notre objectif était d'analyser le verbe, de façon à présenter ses différentes composantes formelles et notionnelles, ainsi que leur fonctionnement.

La segmentation des différents verbes en leurs composantes morphologiques nous a permis ensuite de dégager la base verbale et les différents affixes. Nous avons ainsi identifié un radical verbal monosyllabique à ton haut ou moyen, un préfixe qui n'est autre chose que la nasale homorganique à ton haut | N- |, marque de l'infinitif, trois formes de suffixes qui sont : |-te|, |-e|, |-v|.

L'étape suivante après l'étude de la dérivation était l'inventaire de différentes extensions réalisées par ces suffixes. Notamment le réfléchi, l'itératif, le réciprocatif, le statif, le causatif, le duratif.

Une fois la valence examinée nous nous sommes intéressée au différents constituants de la phrase de base que sont le sujet, le verbe, l'objet. Alors, nous avons étudié et présenté les pronoms personnels sujets - objets directs et objets indirects. Nous avons également examiné le groupe verbal qui est constitué de sept éléments :

- Le négateur
- Le préfixe verbal
- Le marqueur temporel
- Le marqueur aspectuel
- La base verbale

- L'élément préfinal qui est un pronom personnel objet.
- L'élément final, marque de la négation.

Nous avons commencé par l'inventaire des différents énoncés ngómbalé pour ensuite examiner la valence du verbe dans la langue. Ce qui nous a permis d'inventorier les types suivants :

- Les verbes intransitifs (V^i) ;
- Les verbes transitifs (V^t) ;
- Les verbes ditransitifs (V^{tt}) ;
- Les verbes être ($V^{être}$).

Enfin venait la flexion verbale qui englobe le mode, le temps, l'aspect et la négation. Ici, nous avons identifié quatre modes : l'impératif, l'optatif, le conditionnel, l'indicatif. Le dernier est le plus riche avec ses sept temps de la conjugaison repartis en trois axes : le présent, le passé, le futur. Les marqueurs temporels |yá|, |kè|, |dè| matérialisent respectivement le passé 1 (P1), le passé 2 (P2) et le passé 3 (P3), ainsi que |ńguō|, |ńgū|, |ńguō tāa|, les futurs 1, 2, 3. Les aspects regroupés en trois grands groupes : les aspects inhérents, les aspects dérivés, les aspects lexicalisés sont exprimés de différentes manières : l'accompli par les marqueurs temporels du passé et du futur, le non accompli par l'habituel et le progressif. La négation, quant à elle, se forme par un morphème discontinu composé de ká, du pronom personnel correspondant post-posé au verbe conjugué, et de P₅ en finale.

Nous avons rencontré un certain nombre de difficultés dans la réalisation de ce travail, notamment la variation (chez le même locuteur) dans la réalisation de certains segments et de certains tons, le caractère peu claire de certains verbes.

Illustration :

- 1- Le locuteur ngómbalé réalise
- m pour mb (má ~ mbá)
 - w pour ɣw (wɔ ~ ɣwɔ)
 - w pour ɣ (wa ~ ɣa)

2- La classification des verbes suivants n'est pas aisée :

- Np̄fũŋ esee
tomber terre
"tomber"
- N̄khũ'té see
agenouiller terre
"s'agenouiller"
- sók mbe
laver corps
"se laver"

Les segments [esse], [see], [mbe] sont des nominaux indépendants. Ils ne peuvent donc pas être classés comme des suffixes. Cependant ils complètent le sens des verbes tout comme les suffixes dérivatifs. Alors nous continuons de nous interroger : sont-ce des compléments ? Font-ils partie de la base verbale ? Nous proposerons des réponses à ces questions plutard dans d'autres travaux.

Au vu de ce qui précède et d'autres manquements que nous ignorons encore, nous ne saurions prétendre avoir fait une analyse complète et parfaite du verbe ngómbalé. Toutefois nous espérons avoir contribué, de façon significative, à la description de la langue du peuple Mbafũŋ. Nous souhaitons également, que notre travail participe au développement de la langue ngómbalé en particulier et de la science en général.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Bhat, D, N, 1999,
The prominence of tense, aspect and mood studies in language companion series,
vol 49, John Benjamins B.V, Philadelphia, USA.
- 2- Bibi, Alice, C. 2001,
Morphologie verbale du Bânôò,
Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé,
- 3- Bitjaa. Kody, Z, D, 1990,
Le système verbal du basaa,
Thèse de doctorat du 3^e cycle, université de Yaoundé, 530 p.
- 4- Bloomfield, L, 1970,
Le langage,
Paris Payot, 524 p.
- 5- Bouquinaux, L, Thomas, J, 1971,
 - *Enquête et description des langues à tradition orale, introduction,*
SELAEF, Paris 10^e, 239 p.
 - *Enquête et description des langues à tradition orale, phrase,*
SELAEF, Paris 10^e.
 - *Enquête et description des langues à tradition orale, questionnaires,*
SELAEF, Paris 10^e.
 - *Enquête et description des langues à tradition orale, techniques,*
SELAEF, Paris 10^e.

- 6- Breton, R et Bikia, Fohtung, G, 1991,
Atlas administratif des langues nationales camerounaises,
 Dylan, Alcam, CREA, ISH, MESIRES, CERDOTOLA,
 ACCT, 143 p.
- 7- Comlango, 2002,
L'alphabet de la langue Ngómbàlé,
 Rose continentale, Yaoundé, 38 p.
- 8- Dieu, M. et Renaud, P. eds, 1983,
*Atlas linguistique de l'Afrique Centrale. Inventaire
 préliminaire, le Cameroun,*
 Yaoundé, ACCT, CERDOTOLA, DGRST, 475 p.
- 9- Dubois, J. et al, 1973,
Dictionnaire de linguistique,
 Larousse, Paris 516 p.
- 10- Eluerd, R, 1991,
Pour aborder la linguistique,
 Ed. ESF, ISBN, 157 p.
- 11- *Encyclopédie de la République Unie du Cameroun,* 1981, les nouvelles
 éditions africaines, EDDY NESS, Douala 287 P.
- 12- Essono, J., 1998,
Précis de linguistique générale,
 l'Harmattan, 165 p.
- 13- Gleason, H, A, 1961,
An introduction to descriptive linguistics,
 Holt, Rinehart and Winston Inc. USA ,503 p.
- 14- Greenberg, J. H. 1963,
Languages of Africa,
 La Haye, Mouton, 175 p.

- 15- Guthrie, M, 1948,
The classification of bantu languages,
London, Oxford University Press, 91 p.
- 16- Kenmogne, Michel, 1988,
Esquisse de phonologie du Ngómbàlé,
Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé, 116 p.
- 17- Martinet, A, 1980,
Elément de linguistique générale,
Armand COLIN, Paris, 216 p.
- 18- Ngangun, 1960,
Grammer ghe nglafi fe'fe',
Elément de grammaire Bamiléké,
la pierre qui vire ABBAYE Ste-MARIE, 55 p.
- 19- Ngué, Um, E.,
Morphologie verbale du Mvumbó,
Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé I.
- 20- Nguendjio, E., G., 1989,
Morphologie nominale et verbale de la langue bangwa,
Thèse de doctorat du 3^e cycle, Université de Yaoundé, 372 p.
- 21- Nissim, G ; Noche, A, 1977,
Je parle bamiléké gómálá,
2^e édition corrigée, Douala.
- 22- Ogwana, J., 1986,
Etude comparée de quelques points de morpho-syntaxe du Français et du Swahili : Syntagmatique verbale,
Thèse de Doctorat du 3^e cycle, Université de Yaoundé, 238 p.
- 23- Saussure, F. d, 1972,
Cours de linguistique générale,
Paris : édition de Minuit, 331 p.

- 24- Seguin, L., 1993,
A rapid survey of ngombalé (Alcam 920),
SIL- Yaoundé 9 p.
- 25- Tadadjeu, M. et Sadembouo, E., 1979,
Alphabet général des langues camerounaises,
PROPELCA, Yaoundé, 35 p.
- 26- Tiayon, C., 2000,
Lire et écrire Mbafeung 1, 2, 3.
- 27- Yemnene, P., 2001,
Esquisse de la morphologie nominale du Ngómbalé,
Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé I, 125 p.
- 28- Zellig, S, H, 1974,
Structural linguistics,
University of Chicago Press, 384 p.

TABLE DE MATIERES

	Pages
DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SIGLES ET AVREVIATIONS.....	iv
INTRODUCTION GENERAL.....	1
1. Objet et motivation.....	2
1.1. Objet.....	2
1.2. Motivation.....	2
2. L'aire ngómbalé.....	2
3. Les locuteurs.....	7
4. Aperçu historique.....	7
5. Situation linguistique.....	7
6. État des recherches sur la langue.....	9
7. Importance de cette étude.....	10
8. Cadre théorique et méthode.....	11
8.1. Cadre théorique.....	11
8.2. Méthode.....	12
9. Plan de travail.....	13
<u>CHAPITRE 1 : RAPPELS.....</u>	14
1.1. RAPPEL PHONOLOGIQUE.....	15
1.2. RAPPEL MORPHOLOGIQUE.....	18
<u>CHAPITRE 2 : STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU VERBE.....</u>	21
2.1. L'INFINITIF.....	23
2.1.1. La nasale syllabique [ŋ̩].....	23

2.1.2.	Le morphème zéro Ø	23
2.2.	LA BASE VERBALE.....	24
2.2.1.	Les radicaux verbaux.....	24
2.2.1.1.	Structure syllabique du radical.....	25
2.2.1.1.1.	Radical à syllabe ouverte.....	25
2.2.1.1.2.	Radical à syllabe fermée.....	25
2.2.1.2.	Les tons.....	26
2.2.1.2.1.	Radical à ton moyen (TM).....	27
2.2.1.2.2.	Radical à ton haut (TH).....	27
2.2.2.	Les affixes.....	27
2.2.2.1.	Le préfixe.....	28
2.2.2.2.	Les suffixes.....	28
2.2.2.2.1.	Le suffixe - té	28
2.2.2.2.2.	Le suffixe - é	28
2.2.2.2.3.	Le suffixe - v	28
CHAPITRE 3 : LA DERIVATION DU VERBE.....		29
3.1.	INTRODUCTION.....	30
3.2.	SUFFIXES PRODUCTIFS – SUFFIXES IMPRODUCTIFS.....	30
3.2.1.	Productivité du suffixe - té	31
3.2.2.	Productivité du suffixe - é	31
3.2.3.	Productivité du suffixe - v	32
3.3.	SUFFIXES DERIVATIFS – SUFFIXES EXTENSIFS.....	33
3.4.	LA BASE VERBALE.....	33
3.4.1.	La base verbale simple.....	34
3.4.2.	La base verbale étendue.....	34
3.5.	LES EXTENSIONS VERBALES.....	35
3.5.1.	L'itératif.....	36
3.5.2.	Le réfléchi.....	36

3.5.3.	Le réciprocatif.....	37
3.5.4.	Le statif.....	37
3.5.5.	Le causatif.....	38
3.5.6.	Le duratif.....	39
CHAPITRE 4 : LE SYNTAGME VERBAL.....		40
4.1.	LE VERBE DANS L'ENONCE NGOMBALE.....	41
4.1.1.	L'énoncé déclaratif.....	41
4.1.2.	L'énoncé impératif.....	42
4.1.3.	L'énoncé interrogatif.....	42
4.1.4.	L'énoncé exclamatif.....	42
4.2.	LA PHRASE DECLARATIVE NGOMBALÉ.....	42
4.2.1.	Le type 1.....	43
4.2.2.	Le type 2.....	43
4.2.3.	Le type 3.....	43
4.2.4.	Le type 4.....	44
4.3.	LA VALENCE DES VERBES.....	44
4.3.1.	Les verbes intransitifs (V ⁱ).....	44
4.3.2.	Les verbes transitifs (V ^t).....	45
4.3.3.	Les verbes ditransitifs (V ^{tt}).....	45
4.3.4.	Les verbes d'état.....	46
4.4.	LA STRUCTURATION DU SYNTAGME VERBAL DANS LA PHRASE DE BASE.....	47
4.4.1.	Le sujet.....	47
4.4.2.	Le syntagme verbal.....	48
4.5.	LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU GROUPE VERBAL DANS LA PHRASE DE BASE.....	49
4.5.1.	Le négateur (Nég).....	50
4.5.2.	Le préfixe verbal.....	50

4.5.3.	Le marqueur temporel (MT)	50
4.5.4.	Le marqueur aspectuel (MA)	50
4.5.5.	La base verbale (BV).....	50
4.5.6.	L'élément pré-final.....	50
4.5.7.	L'élément final.....	51
 CHAPITRE 5 : LA FLEXION VERBALE.....		52
5.1.	TEMPS ET MODES.....	53
5.1.1.	Les temps du mode indicatif.....	54
5.1.1.1.	Le présent de l'indicatif.....	55
5.1.1.2.	Le passé de l'indicatif.....	57
5.1.1.2.1.	Le passé immédiat (P ₁).....	57
5.1.1.2.2.	Le passé récent (P ₂).....	59
5.1.1.2.3.	Le passé lointain (P ₃).....	59
5.1.1.3.	Le futur de l'indicatif.....	60
5.1.1.3.1.	Le futur 1 (F ₁).....	60
5.1.1.3.2.	Le futur 2 (F ₂).....	61
5.1.1.3.3.	Le futur 3 (F ₃).....	62
5.1.2.	Le mode impératif.....	63
5.1.2.1.	La deuxième personne du singulier (Imp ₁).....	63
5.1.2.2.	La première personne du pluriel (Imp ₂).....	64
5.1.2.3.	La deuxième personne du pluriel (Imp ₃).....	64
5.1.3.	Le mode subjonctif.....	65
5.1.3.1.	Le subjonctif 1 (Subj ₁).....	65
5.1.3.2.	Le subjonctif 2 (Subj ₂).....	66
5.1.4.	Le mode conditionnel.....	67
5.1.4.1.	Le conditionnel 1.....	67
5.1.4.2.	Le conditionnel 2.....	68
5.2.	L'ASPECT.....	69

5.2.1. Les aspects inhérents.....	70
5.2.2. Les aspects dérivés.....	70
5.2.2.1. Le perfectif.....	70
5.2.2.2. L'imperfectif.....	71
5.2.2.2.1. L'habituel.....	72
5.2.2.2.2. Le progressif.....	72
5.2.3. Les aspects lexicalisés.....	76
5.2.3.1. L'inchoatif.....	77
5.2.3.2. Le complétif.....	77
5.3. LA NEGATION.....	77
5.3.1. La négation aux temps de l'indicatif.....	78
5.3.1.1. La négation au présent de l'indicatif.....	78
5.3.1.2. La négation au passé.....	79
5.3.1.2.1. La négation au passé 1.....	79
5.3.1.2.2. La négation au passé 2.....	79
5.3.1.2.3. La négation au passé 3.....	80
5.3.1.3. La négation au futur.....	80
5.3.1.3.1. La négation au futur 1.....	80
5.3.1.3.2. La négation au futur 2.....	81
5.3.1.3.3. La négation au futur 3.....	81
5.3.2. La négation à l'impératif.....	81
CONCLUSION GENERALE.....	83
BIBLIOGRAPHIE.....	86
TABLE DE MATIERES.....	90
ANNEXES	

ANNEXE

A1. VERBES A LA FORME INFINITIVE

fí :	vendre	mípfúte :	aider
fwót :	rater, échouer	mívere :	effacer
fwók :	être blanc	nda' :	dire
fwōxé :	chauffer vivement	ndāatē :	traîner
míbaa :	haïr	ndāt :	coller
míba'á :	s'embrasser	ndārē :	être collant
míbate :	flatter	ndé :	dormir
míbat :	coller	ndē sēe :	se lever
míbaré :	être coller	ndēt :	partir
míba :	être	ndēḡē :	luire
míbea :	devenir fou	ndēḡ :	viser
míbí :	cuire	ndíté :	lire
míbī :	planter	ndō'ō :	cacher, garder
míbiē :	ramasser (un seul objet)	ndú :	mordre
míbiē té :	ramasser (plusieurs objet)	ndzáḡ :	faire mal
míbo :	construire	ndzāḡē :	être léger
míbú?ú :	lutter	ndzé'é :	vomir
míbú?té :	applaudire	ndú :	pourrir
míbwók :	avoir peur	ndzé' :	couper
míbwó' :	casser	ndzé'té :	découper
míbwó'ó :	se casser	ndzāp :	chanter
míak :	finir	ndzōk :	balayer
mōtē :	tâter	ndzōté :	insulter
mípfú :	prendre	ncú' :	piler
		ncú'ú :	entasser

ńcú'te :	assembler	ńkwó'ó :	se couper, se fendre
ńó :	donner	sāk :	être long
ńēi :	marcher	ńūń :	tirer
ńeite :	voyager, faire les cent pas	ńūńē :	tirailler
ńārē :	bouger	ńwí :	ressembler
ńú'ú sēe :	se courber	ńwítē :	guérir
ńdwóńé :	transporter (à plusieurs)	ńwáń :	courtiser
ńkhū :	fuir	sók :	laver
ńkhūtē :	courir	sók mbē :	se laver
ńkó' :	monter	ńtsāt :	parler
ńkó'ó :	faire monter	ńóń :	téter
ńkóte :	gratter	ńóńé :	allaiter
ńkéu'té sēe :	se mettre à genoux	ńgū :	faire
ńtyēptē :	taquiner	ńgwūo :	aller
ńtátē :	trier	ńgwō :	avoir
ńtsá :	souhaiter	ńyáń :	rester
ńtsó' :	ouvrir	ńyáńe sēe :	s'asseoir
ńtsó'ó :	s'ouvrir		
ńkwó' :	couper		

A2. CONJUGAISON

m̀b́ :  tre

À l'indicatif

Pr�sent	Pass� 1 (P₁)
m̀n ̀ mb́/̀ mb́	m̀n nyǎ mb́/̀ nyǎ mb́
ò ṕ	ò yǎ mb́
á ṕ	à yǎ mb́
p̀ẁk ṕ	p̀ẁk yǎ mb́
p̀i ṕ	p̀i yǎ mb́
ýp ṕ	ýp yá mb́
Pass� 2 (P₂)	Pass� 3 (P₃)
m̀n ̀ k� ṕ/̀ k� ṕ	m̀n nd� ṕ / ̀ nd� ṕ
ò k� ṕ	ò l� ṕ
á k� ṕ	à l� ṕ
p̀ẁk k� ṕ	p̀ẁk l� ṕ
p̀i k� ṕ	p̀i l� ṕ
ýp k� ṕ	ýp l� ṕ
Futur 1 (F₁)	Futur 2 (F₂)
m̀n ̀ ngũ ṕ/̀ ngũ ṕ	m̀n ngũ ṕ / ̀ ngũ ṕ
ò yũ ṕ	ò yũ ṕ
á yũ ṕ	à yũ ṕ
p̀ẁk yũ ṕ	p̀ẁk yũ ṕ
p̀i yũ ṕ	p̀i yũ ṕ
ýp yũ ṕ	ýp yũ p̄

Futur 3 (F₃)

mèη ngũɔ tãa pá/ηgũɔ tãa pá

ò xũɔ tãa pá

á xũɔ tãa pá

pwòk xũɔ tãa pá

pèi xũɔ tãa pá

xáp xũɔ tãa pá

ηgwɔ : avoir

Présent

mèη ηgwɔ / ηgwɔ

ò xwɔ

á xwɔ

pwòk xwɔ

pèi xwɔ

xáp xwɔ

Passé 1 (P₁)

mèη nyă ηgwɔ / nyă ηgwɔ

ò nyă ηgwɔ

á nyă ηgwɔ

pwòk nyă ηgwɔ

pèi nyă ηgwɔ

xáp nyă ηgwɔ

Présent

mèη ηkè xwɔ / ηkè xwɔ

ò kè xwɔ

á kè xwɔ

pwòk kè xwɔ

pèi kè xwɔ

xáp kè xwɔ

Passé 1 (P₁)

mèη ndè / ñdè xwɔ

ò lè xwɔ

á lè xwɔ

pwòk lè xwɔ

pèi lè xwɔ

xáp lè xwɔ

Futur 1 (F₁)

mèŋ ŋgūw̄ / ŋgūw̄ ŋgw̄w̄

ò xūw̄ ŋgw̄w̄

á xūw̄ ŋgw̄w̄

pwòk xūw̄ ŋgw̄w̄

pèi xūw̄ ŋgw̄w̄

xáp xūw̄ ŋgw̄w̄

Futur 2 (F₂)

mèŋ ŋgū / ñgū xw̄w̄

ò xū xw̄w̄

á xū xw̄w̄

pwòk xū xw̄w̄

pèi xū xw̄w̄

xáp xū xw̄w̄

Futur 3 (F₃)

mèŋ ŋgūw̄ tāa xw̄w̄

ò xūw̄ tāa xw̄w̄

á xūw̄ tāa xw̄w̄

pwòk xūw̄ tāa xw̄w̄

pèi xūw̄ tāa xw̄w̄

xáp xūw̄ tāa xw̄w̄

fi : vendre

Présent

mèŋ fi / ñfi

ò fi

á fi

pwòk fi

pèi fi

xáp fi

Passé 1 (P₁)

mèŋ nyǎ / ñyǎ fi

ò yǎ fi

á yǎ fi

pwòk yǎ fi

pèi yǎ fi

xáp yǎ fi

Passé 2 (P₂)

mèη ηkē fī / ηkē fī
ò kē fī
á kē fī
pwòk kē fī
pèi kē fī
yáp kē fī

Passé 3 (P₃)

mèη ndè / òndè fī
ò lè fī
á lè fī
pwòk lè fī
pèi lè fī
yáp lè fī

Futur 1 (F₁)

mèη ηgūo fī / ηgūo fī
ò yūo fī
á yūo fī
pwòk yūo fī
pèi yūo fī
yáp yūo fī

Futur 2 (F₂)

mèη ηgū / ηgū fī
ò yū fī
á yū fī
pwòk yū fī
pèi yū fī
yáp yū fī

Futur 3 (F₃)

mèη ηgūo tāa fī
ò yūo tāa fī
á yūo tāa fī
pwòk yūo tāa fī
pèi yūo tāa fī
yáp yūo tāa fī

ńdēt : partir

Présent

məŋ ńdēt / ńdēt

ò lēt

á lēt

pwòk lēt

pèi lēt

ɣáp lēt

Passé 1 (P₁)

məŋ nyă/ ñyă ńdēt

ò yă ńdēt

á yă ńdēt

pwòk yă ńdēt

pèi yă ńdēt

ɣáp yă ńdēt

Passé 2 (P₂)

məŋ ŋkē lēt / ŋkē lēt

ò kē lēt

á kē lēt

pwòk kē lēt

pèi kē lēt

ɣáp kē lēt

Passé 3 (P₃)

məŋ ndè lēt / ńdè lēt

ò lè lēt

á lè lēt

pwòk lè lēt

pèi lè lēt

ɣáp lè lēt

Futur 1 (F₁)

məŋ ŋgūo ńdēt / ŋgūo ńdēt

ò ɣūo ńdēt

á ɣūo ńdēt

pwòk ɣūo ńdēt

pèi ɣūo ńdēt

ɣáp ɣūo ńdēt

Futur 2 (F₂)

məŋ ŋgū / ŋgū lēt

ò ɣū lēt

á ɣū lēt

pwòk ɣū lēt

pèi ɣū lēt

ɣáp ɣū lēt

Futur 3 (F₃)

mèŋ ŋgūo tāa lēt / ñgūo tāa lēt

ò xūo tāa lēt

á xūo tāa lēt

pwòk xūo tāa lēt

pèi xūo tāa lēt

xáp xūo tāa lēt